



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



9 & 10 NOVEMBRE
2023

BUCAREST

COLLOQUE INTERNATIONAL

Transferts et Francophonies : enjeux,
processus et défis dans les sciences humaines
et sociales et au-delà

LIVRET DES RÉSUMÉS



COLLOQUE INTERNATIONAL

Transferts et francophonies : enjeux, processus et défis dans les sciences humaines et sociales et au-delà

Colloque organisé par :

CEREFREA (Centre Régional Francophone d'Études Avancées en Sciences Sociales / Université de Bucarest)

FrancophoNéA (Réseau néo-aquitain de recherches sur les francophonies)/ Université Bordeaux Montaigne, Université de Bordeaux, Université de Limoges, La Rochelle Université, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Poitiers

Commencée au printemps 2022 et matérialisée par plusieurs manifestations scientifiques (journées d'étude, séminaires de recherche, etc.), la coopération entre le CEREFREA de l'Université de Bucarest et le réseau FrancophoNéA des universités de la région Nouvelle-Aquitaine s'inscrit parmi les priorités des deux partenaires, dans le mouvement récent de réinvestissement de la France dans la région de l'Europe du Sud-Est, sur les plans politique, diplomatique, culturel et scientifique. C'est donc dans le cadre de ce partenariat qu'est organisé le colloque international de Bucarest, centré sur **les problématiques des francophonies et des transferts (enjeux, défis, processus, etc.) dans les sciences humaines et sociales, mais aussi dans d'autres domaines de recherche.**

En effet, durant le XXe siècle et dans la première partie du XXIe siècle, les sciences humaines et sociales se sont développées dans le contexte de multiples transferts culturels et scientifiques, dans toute l'Europe centrale et orientale postcommuniste, mais aussi ailleurs dans le monde. Le français, en tant que langue de culture et de science, a favorisé la circulation et l'appropriation de concepts, de méthodes, de paradigmes non seulement en provenance de la France, mais également

entre les pays aussi bien de l'espace francophone que ceux d'autres régions du monde.

Si les transferts culturels entre les espaces francophones représentent un thème classique de recherche, ce colloque entend proposer une démarche réflexive, sur le terrain de l'histoire des disciplines, en revisitant les évolutions significatives dans les sciences humaines et sociales, tant du point de vue conceptuel, que du point de vue institutionnel. La réflexion sera ici étendue aux acteurs, aux objets, aux stratégies et aux processus de transferts, aux effets des contextes, aux phénomènes d'appropriation, de réappropriation, voire de détournement. En ce sens, les transferts, que ce colloque cherche à mettre en lumière, sont des phénomènes complexes en raison de leurs dynamiques spécifiques et de leurs temporalités propres. Il s'agit ici d'appréhender les phénomènes de transfert comme des rencontres (de thématiques, de concepts, de normes, de valeurs, de méthodes, etc.), dans lesquelles les acteurs (émetteur / receveur, exportateur / importateur) se trouvent indissociablement liés dans un processus systémique, caractérisé le plus souvent par l'absence de réciprocité. Et, s'il est vrai que l'étude des transferts privilégie habituellement l'analyse du côté de la réception, qui s'apparente - toujours ? - à une création, celle du côté de l'émission n'est pas moins riche d'enseignements, du fait de la diversité des modalités mises en œuvre et de la multiplicité des enjeux concernés.

C'est pourquoi les propositions de communications pourront concerner une ou plusieurs des différentes perspectives de recherche suivantes :

1. Les questions épistémologiques : ce que recouvre le concept même de transfert, son évolution dans le temps et dans l'espace francophone.
2. Les objets de transfert : ce qui fait l'objet de transfert, à savoir les disciplines, les notions et concepts, les normes, les valeurs, les institutions, les modèles, les outils, les instruments, les dispositifs, les méthodes, les résultats, les pratiques, les expériences etc.
3. Les acteurs / entités du transfert (exportateur/émetteur vs importateur/reveur), qui peuvent prendre plusieurs formes comme dans les échanges entre le français et les langues partenaires, la recherche et le terrain, le monde universitaire et professionnel etc.
4. Les stratégies de transfert pouvant mettre au jour les agendas officiels et les agendas cachés, les transferts voulus ou contraints, les déséquilibres dans les échanges, etc.
5. Les problématiques de la réception, ce qui implique de s'intéresser au devenir de l'objet transféré et de déterminer s'il s'agit d'une appropriation pure et simple, d'une adaptation / réadaptation, d'un détournement, etc.
6. Les vecteurs/passeurs privilégiés de transfert (écoles ; universités ; médias écrits télévisuels et numériques ; institutions et politiques internationales, etc.).



AGBAVON Tiasvi Yao Raoul

*Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)*

BOTTI Florence

*Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)*



Pour une bonne maîtrise de la langue française dans l'enseignement supérieur : cas des universités de l'Afrique subsaharienne

L'enseignement supérieur dans l'espace francophone africain, notamment subsaharien, souffre de plusieurs maux depuis des lustres. Des difficultés liées au manque d'infrastructures adéquates à une population estudiantine galopante, il faut relever l'inadéquation des curricula de formation et la qualité de leurs contenus ainsi que les difficultés de la bonne maîtrise de la langue française que doivent surmonter les pays francophones de l'Afrique subsaharienne. À dire vrai, il faut noter qu'il y a de plus en plus d'universités francophones qui accueillent un nombre considérable d'étudiants, dont la plupart n'ont pas un très bon niveau de maîtrise de la langue française. Cela remet en question la qualité de la formation dans le système des universités francophones. Or, selon J.-P. Gaudemar (2018, p. 104), « pour qu'un enseignement supérieur en français soit de qualité et donc efficace, il faut bien entendu que la langue soit maîtrisée au mieux par les étudiants et... les enseignants ! ». La maîtrise de la langue française nécessite qu'il y ait un accent particulier sur elle dans les universités francophones, qui de plus en plus s'ouvrent au monde anglo-saxon, en vue d'atteindre un bon niveau d'appropriation de la langue française par une revalorisation de celle-ci.

L'objectif de cette contribution est donc, au-delà de préserver les diversités culturelles, de revaloriser la maîtrise de la langue française dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne. À partir d'une démarche analytique et critique du niveau actuel, pas très reluisant, de maîtrise de la langue française, aussi bien par des enseignants du supérieur que par des étudiants, il s'agira de mettre en évidence les conditions qui le justifient, en vue de trouver des solutions adéquates. Car, les universités francophones de l'Afrique subsaharienne doivent être la vitrine de la beauté de la langue française ainsi que des valeurs qui lui sont chères.

Références :

- Bissonnette, S., Falardeau E. et Richard M. (2021). *L'enseignement explicite dans la francophonie*. Presses de l'Université du Québec.
- Deniau, X. (1983). *La francophonie*. Que sais-je ?. PUF.
- Gaudemar, J.-P. (2018). « La francophonie dans un monde universitaire en transformation ». *Hérodote* 1(168), 101-108. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2018-1-page-101.htm>

AMANGOUA Henaba Loïs Sila

*Université de Limoges
(France)*



Acteurs, stratégies et réception de l'éducation à l'entrepreneuriat social et solidaire en Côte d'Ivoire : d'un transfert espéré vers une improbable greffe.

Les projets en économie sociale et solidaire (ESS) sont perçus comme des projets porteurs de valeurs humaines qui permettent (y compris pour ceux qui s'y investissent) de s'approcher des aspirations et des besoins d'un territoire, en s'appuyant notamment sur des outils de diagnostic. Ces modèles, qui ont le vent en poupe dans les pays occidentaux, ont fait l'objet de nombreuses tentatives de duplication et de transfert dès les années 1990 dans les pays du Sud, dit en voie de développement.

Cependant Baron (2007) constate que le transfert de l'ESS en Afrique francophone hérite des contradictions européennes liées aux politiques et aux stratégies d'actions. En effet, cela produit des décalages qui font que cette ESS africaine semble « déconnectée » non seulement d'un cadre institutionnel clairement établi, mais aussi d'une réelle compréhension de ce qui préexiste en contexte (économie informelle, pratiques communautaires), ce qui fragilise son appropriation, son déploiement et enfin sa pérennisation.

Une enquête en cours, menée en Côte d'Ivoire, au sein d'une université relativement récente nous amène à observer et analyser des modalités et des enjeux de transfert, et cela à plusieurs niveaux d'élaboration et de mise en œuvre.

Il s'agit dans un premier temps de documenter et d'étudier ce qui constitue la proposition de sensibilisation à l'entrepreneuriat portée par une association porteuse de valeurs, d'une ambition et d'un modèle économique social et solidaire. Par ailleurs, l'Université vise à encourager la prise d'initiatives entrepreneuriales des étudiants car cela peut promettre des gains sur le plan socioéconomique, mais aussi, car elle se trouve dans l'obligation d'insérer l'éducation à l'entrepreneuriat dans les cursus et projets de formation pour se trouver en phase avec les programmes nationaux et internationaux, selon l'idée que cela serait un facteur d'insertion professionnelle. Ainsi est initiée par un enseignant chercheur, une démarche de soutien institutionnel, par l'organisation d'un concours entrepreneurial suivi d'une conférence internationale. Si cette offre semble produire des opportunités dans l'instant, ce qui ressort, dans la plus longue durée est une sorte de frustration des étudiants qui se sont engagés dans la dynamique. Investis dans l'espoir d'obtenir des financements, ils n'ont pas compris qu'on leur proposait plutôt un accompagnement en vue de développer des compétences entrepreneuriales, même s'ils les ont, pour certains, par ailleurs développées. Ces compétences ne se sont que très rarement transférées vers une création effective d'entreprise (Bibeau & Meilleur, 2022).

À l'étude il apparaît que cette démarche n'ait pas été réellement conçue comme dans le processus de transfert, et que les initiateurs n'ont ainsi pas su/pu donner de gage suffisant pour pérenniser

le projet. Cet inaboutissement s'explique de manière sous-jacente par l'incomplète analyse de l'existant. En effet, avant d'envisager cette importation d'un modèle occidental, ils n'ont pas tenu compte des logiques de prise d'initiatives et de solidarité ancestrales. C'est ainsi qu'on rejoint un élément important dans les problématiques du transfert : « le contexte ». Dans *La revanche des contextes : des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Olivier de Sardan (2021) explique comment l'ignorance du « déjà là » dans les processus d'exportation des modèles favorisent les logiques concurrentielles, les incompréhensions et les rejets. Par une approche descriptive et compréhensive du rejet de la proposition d'accompagnement à l'entrepreneuriat social et solidaire (acteurs et stratégies), notre communication propose d'esquisser les conditions d'une « greffe » où le contexte et les objets transférés se croisent.

Références :

- Baron, C. (2007). Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone : Paradoxes et atouts. *Revue Tiers Monde*, 190(2), 325-342.
- Bibeau, J., & Meilleur, R. (2022). Pédagogie de l'accompagnement entrepreneurial (1) : Mise en mouvement des parties prenantes à la relation. *Entreprendre & Innover*, 52(1), 55-65.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2021). La revanche des contextes : *Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*. Karthala.

AULAGNON Silvia

*Université Jean Monnet Saint-Etienne
(France)*

Médiatisation des lorrains / souabes de Roumanie - Du profil identitaire cryptique au transfert identitaire pluridimensionnel

Le sort et l'origine des colons lorrains/souabes et leurs descendants du Banat et d'autres régions voisines de la Roumanie contemporaine, ne sont plus vraiment une révélation, depuis la libération de la nouvelle presse roumaine du joug totalitaire, et la médiatisation dans l'espace public roumain des importants travaux de Smaranda Vultur en la matière. Les bouleversements économiques et sociaux survenus à la chute du Rideau de Fer, après l'éviction du couple dictatorial des Ceausescu, ont entraîné l'avènement d'une nouvelle ère dans la tonalité et la teneur de l'interdiscours journalistique contemporain, relevant du paradigme de la modernité : celui promouvant la *diversité* dans toutes ses dimensions, et notamment la *diversité linguistique et culturelle*.

Par leur représentation journalistique, devenue courante et quasi quotidienne dans la presse locale et régionale, les racines francophones (alsaciennes, lorraines, luxembourgeoises) d'une grande partie de ces colons, leurs régions de provenance d'origine, ainsi que les successifs processus d'assimilation subis au contact des langues et des cultures cohabitant au Banat, ne sont plus de nos jours qu'un secret de Polichinelle, alors qu'il avait été si jalousement gardé tout le long de l'époque totalitaire.

Cette communication se propose de se pencher sur les représentations journalistiques roumaines contemporaines de ces populations expatriées au Banat et de leur destin post(colonial), et de tenter de montrer que la cohabitation pluriséculaire de populations multilingues et multiculturelles, traversant des mutations géo-politiques multiples, a entraîné en leur sein des *transferts pluridimensionnels*, aussi bien sur le plan *identitaire*, que sur le plan *linguistique, lexical et culturel*. Nous nous proposons d'examiner l'impact de ces transferts au niveau de la structure intrinsèque, du profil, des identités sociolinguistiques des familles issues de la (post)colonisation, comme au niveau des choix délibérés linguistiques et culturels, voire de l'évolution lexicale de la langue de la majorité. En ce sens, les phénomènes de contact des langues et des cultures, comme celui de mobilité sociolinguistique se placeront au centre de notre attention, pour en relever les éventuelles caractéristiques et spécificités.

Références :

Espagne Michel (2012), « La notion de transfert culturel », in Revue Sciences/Lettres [En ligne], 1/2013, mis en ligne le 01 mai 2012, consulté le 22 juin 21017, URL : [http://journals.openedition.org/rsl/219 ; DOI : 10.4000/rsl.219].

Dimian-Herghelegiu Raluca, Lacheny Marc, (2018), « Avant-Propos », in Echanges et transferts culturels entre la Roumanie et les pays germanophones de 1880 à nos jours, Germanica n° 62, 1/2018, p. 13-16.

Ploog Katja, Calinon Anne-Sophie et Thamin Nathalie, (dirs), 2020, Mobilité. Histoire et émergence d'un concept en sociolinguistique, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 352 p.



BEN HENDA Mokhtar

***Université Bordeaux Montaigne
(France)***

La norme comme catalyseur de transfert de connaissances : la Francophonie à l'œuvre dans le domaine de l'éducation

Les normes sont élaborées par des organisations reconnues ou des organismes de réglementation et sont largement adoptées dans un large éventail de domaines aussi bien techniques et industriels que socioéconomiques, culturels et linguistiques. Elles se présentent de manière explicite telles que les lois et les règlements, les normes techniques et industrielles ou implicites sous la forme de normes sociales non écrites. Or, dans une mondialisation très marquée par une fine mosaïque de langues et de cultures, la question se pose par rapport à la construction de systèmes globaux, transparents et cohérents dans lesquels un travail considérable de consensus est inévitable pour assurer tous les types de transferts et leurs adaptations locales.

Dans cette proposition, le focal est mis sur l'écosystème mondial de l'éducation qui développe ses propres normes de transfert de connaissances et de valeurs socioculturelles par l'apprentissage, l'enseignement et la formation à distance. Le Sous-comité 36 de l'organisation mondiale de la normalisation (ISO IEC/JTC1 SC36) est l'une des structures de cet écosystème. Il élabore des normes internationales de l'enseignement à distance sur la base de consensus universels pour contourner la multiplicité des acteurs qui y participent et faire converger leurs diversités culturelles et linguistiques.

En tant que coordinateur francophone d'un groupe de travail du SC36 chargé de la normalisation d'une terminologie multilingue de l'éducation, cette proposition fait état d'un long travail de coordination pour harmoniser la production d'un corpus terminologiques multilingue accepté par les différents acteurs internationaux. La diversité culturelle et linguistique y pose des défis majeurs, d'abord d'un point de vue des consensus sur les définitions des concepts qui peuvent varier d'une culture à une autre, ensuite du point de vue des articulations entre ces concepts et les vocabulaires qui les expriment dans chaque langue, et enfin du point de vue des liens sémantiques qui unissent l'ensemble dans des ontologies spécialisées. Ces constructions sont très lourdes et chronophages, car les consensus sont difficiles à atteindre, les procédures opérationnelles sont très strictes et les normes produites sont révisées périodiquement en fonction des changements sociaux, culturels et linguistiques. En tant qu'expert francophone représentant l'AUF, j'ai coordonné depuis 15 ans la production d'un corpus terminologique en six langues dont le français est l'une des langues pivots. Les différentes phases de ce processus seront présentées comme cadre structurant permettant un transfert normé des connaissances entre des systèmes éducatifs hétérogènes.

CLARET Philippe

**Université de Bordeaux / IRM-CMRP
(France)**

Les transferts internationaux de normes institutionnelles : le cas des Etats d'Europe du Sud-Est après 1989

L'objectif de cette contribution est d'étudier la problématique générale des transferts internationaux de normes, valeurs et principes de nature juridique et politique dans le contexte de la démocratisation et de l'intégration européenne ; le cas d'étude est celui des pays d'Europe du Sud-Est, dans lesquels la présence de la Francophonie est bien marquée, plus ou moins fortement selon les Etats concernés (Roumanie, Bulgarie, Moldavie et Balkans occidentaux).

Cette problématique des transferts internationaux est, en réalité, double : il s'agit, d'une part, d'un transfert normatif assuré par des institutions internationales - le transfert des standards juridiques et politiques de l'Europe occidentale dans les Etats d'Europe centrale/orientale après 1989 ; et, d'autre part, d'un transfert qui n'est pas effectué sous le seul signe et par le seul usage du français (la Francophonie est, ici, une dimension importante, mais pas exclusive, du processus de transfert opéré principalement sous l'égide du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne).

Le cadre théorique de cette contribution est directement issu de la grille d'analyse définie et mise en oeuvre dans les séminaires de l'Axe Transferts de FrancophoNéA : objets du transfert, acteurs/entités du transfert, vecteurs / passeurs du transfert, processus et stratégies du transfert et réception de l'objet transféré.

L'hypothèse de cette contribution consiste à appliquer cette grille d'analyse des transferts au processus, long et complexe, d'alignement normatif des Etats d'Europe du Sud-Est sur les standards européens dans les domaines institutionnels impliqués par la démocratisation et l'intégration européenne de ces Etats.

La méthodologie utilisée emprunte à la fois à :

- l'approche institutionnelle/formelle : quels sont les spécificités des acteurs de ce transfert (Etats, Institutions internationales/européennes et ONG) et quels résultats sont constatés ?
- l'approche politiste/réaliste : quels mécanismes, quelles stratégies particulières caractérisent ce transfert, tant au niveau des 'exportateurs' que des 'importateurs' de normes et de valeurs, et pour quels résultats ?
- l'approche sociologique/réaliste : dans quel contexte sociétal et dans quelles conditions sociales/culturelles sont réalisées ces transferts, avec quels résultats pour les sociétés concernées ?

Les conclusions de cette contribution mettront en lumière, de façon générale/théorique, les tendances constatables dans ce type de transfert (transferts institutionnels de normes et de valeurs), appliqué ici aux Etats d'Europe du Sud-Est après 1989 :

- le caractère unilatéral et inégalitaire du processus de transfert, assorti de stratégies de contrainte parfois assimilables à une réelle ingérence de la part des 'donateurs' ;
- les phénomènes d'imitation observables dans le transfert chez les 'receveurs', aboutissant à une sur-valorisation de l'effet de vitrine (primat de la norme), au détriment d'une réelle adaptation du contenu des normes transférés aux réalités du terrain ;
- les résistances du terrain au transfert (héritages du passé, particularismes nationaux), expliquant le décalage, souvent considérable, entre les normes transférées et affichées et les pratiques réelles de ces normes.

Références :

P. Claret, « Les conditions de l'adhésion de la Roumanie et la Bulgarie à l'Union européenne : le 'membership' à géométrie variable », en collaboration avec Francette Fines (Université de La Rochelle), in Oana Andreea Macovei, *La décennie européenne de la Roumanie et la Bulgarie*, Mare et Martin, 2022, p. 19-33.

P. Claret, « Ambiguïtés et incertitudes des transitions démocratiques en Europe centrale et orientale. Eléments de réflexion », *Synergies Roumanie*, Revue du GERFLINT, N°12 – 2017, p. 161-174.

P. Claret, « Propos introductifs », in « L'Europe centrale et orientale, vingt-cinq ans après la chute du Mur de Berlin. Retour sur l'expérience post-communiste », Est Europa - *Revue d'études politiques et constitutionnelles est-européennes*, N° spécial 2016-2, p. 13-16.

P. Claret, « Le désenchantement postcommuniste en Europe centrale et orientale : éléments pour un diagnostic », in Ioan Stanomir, Cristina Manolache and Anamaria Elena Gheorghe, *Challenges of Transition: The Post-Communist Experience(s)*, Volume 1, „Institututul European” Publishing House, Iasi, 2014, p. 61-76.

P. Claret, « La nouvelle gouvernance électorale dans les Etats postcommunistes d'Europe centrale et orientale : du respect des standards à la dépendance internationale », *Revue d'Etudes Politiques et Constitutionnelles Est-Européennes*, Presses Universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand (Université d'Auvergne) / Fondation Varenne, N° spécial, 2006, p.147-168.

P. Claret, « L'intégration européenne des Balkans Occidentaux », *Studia Universitatis Babès-Bolyai, Studia Europaea*, Université Babès-Bolyai, Cluj-Napoca (Roumanie), LI, 2, 2006, p.91-113.

P. Claret, « L'élargissement du Conseil de l'Europe aux Etats post-communistes. Brèves réflexions sur un processus à risques », in Essays in honour of Georgios I. Kassimatis, Sakkoulas, Berliner Wissenschafts, Bruylant, 2004, pp.927-937.

P. Claret, « La marche forcée des Etats postcommunistes vers l'Etat de droit et la démocratie pluraliste », in S. Milacic (dir.), *La réinvention de l'Etat. Démocratie politique et ordre juridique en Europe centrale et orientale*, Bruylant, Bruxelles, 2003, pp. 93-111.



DAMOME Etienne

**Université Bordeaux Montaigne
(France)**

Médias et transfert de modèles. Ce que les radios de proximité des pays francophones d'Afrique subsaharienne doivent à l'esprit de la SORAFOM

A la fin de la première moitié des années 1950, la France décide de restructurer les postes coloniaux d'Afrique subsaharienne et d'en créer d'autres dans les différents pays de son espace colonial. La mission est confiée à la Société de radiodiffusion de la France d'Outre-Mer (SORAFOM) créée exprès en 1956. Son directeur, Pierre Schaeffer décide de transformer les postes en place, à qui il reproche d'être le prolongement de la radio de la métropole, en radios africaines faites « par des africains pour les Africains » (Damome, 2012). Il met en place des structures, un centre de formation (un studio école), obtient des moyens en utilisant ses connaissances au ministère de la France d'Outre-Mer, recrute des personnes acquises à sa cause (Robert, 2007), met à contribution des ingénieurs capables de créer des émetteurs adaptés au contexte tropical... afin d'atteindre cet objectif.

La mise en œuvre ne sera pas facile. Pierre Schaeffer sera débarqué en 1957 et la SORAFOM s'arrêtera quelques années après pour laisser place à l'Office de coopération radiophonique (OCORA). On peut alors estimer que l'entreprise d'africanisation de la radio a échoué et que l'esprit insufflé par Pierre Schaeffer s'est éteint. Lorsqu'on observe cependant de nos jours le fonctionnement de la radio, en particulier des radios de proximité, dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne, on ne peut s'empêcher de repenser au modèle que Pierre Schaeffer avait conçu pour l'Afrique. On peut alors se demander si l'esprit de la SORAFOM n'a pas continué à souffler sur la radio africaine.

L'objectif de cette contribution est donc d'analyser le fonctionnement et les pratiques de la radiodiffusion actuelle en Afrique francophone subsaharienne à l'aune d'un modèle transféré dans les années 1950. Nous nous servons de sources historiques consultées aux archives de l'IMEC à Caen et aux archives nationales de Fontainebleau et des données de nos recherches de terrains effectuées ces vingt dernières années en Afrique. La présentation épousera dans un premier temps une perspective historique afin de retracer les trajectoires et enjeux du transfert de ce modèle médiatique avant de s'attarder sur la période contemporaine avec l'adaptation et/ou contextualisation du modèle transféré. La communication peut s'insérer dans les axes 2, 3 ou 4.

Références :

- Damome, E. (2012). Vers un réseau Outre-Mer. In *Pierre Schaeffer. Les constructions impatientes*. M. Kaltenecker et K. Le Bail (dir.). Paris, CNRS Editions, p. 165-177.
- Leyris, T. (2023). *La société de la radiodiffusion de la France d'outre-mer. Naissance d'un empire radiophonique franco-africain au temps des décolonisations (1939-1969)*. Thèse de doctorat en Histoire contemporaine, Université de Lille.
- Tudesq, A.-J. (2009). Médias et transfert de modèles, les radios de proximité en Afrique subsaharienne : un modèle autochtone ? *Site internet du GRER*.



DASCALAKIS Maria Gabriela

**Université Bordeaux Montaigne
(France)**

Renversement des transferts franco-argentins : le *lawfare* dans la presse

Si au xxe siècle « [l]a démocratie représentative, avec le reflux des autoritarismes et la dissolution de l'empire soviétique, a été sacralisée en même temps qu'elle devenait universelle »¹, le souvenir fantasmatique des dictatures ne semble pas pourtant avoir disparu des discours politiques latino-américains au xxie siècle. Quarante ans après le retour de la démocratie, l'Argentine regarde encore la Cinquième République française comme un modèle démocratique à suivre, malgré les différences des systèmes politiques. Or, contre toute attente « l'influence supposée déterminante de la France »² dans le pays sud-américain semble être sinon renversée du moins reconfigurée par les conjonctures politiques propres aux deux pays.

Circulant dans des contextes propices aux tensions et aux radicalités, des notions complexes comme le terme *lawfare* ont fait irruption ces derniers temps sur les scènes médiatiques argentine et française. Emprunté à la langue anglaise et particulièrement utilisé dans le domaine militaire, ce mot-valise cherche à dénoncer la persécution des leaders victimes des juges acharnés qui porteraient atteinte, à travers leurs décisions, au système démocratique, notamment dans le cas de l'actuelle vice-présidente argentine Cristina Fernández de Kirchner et de l'ancien candidat à l'élection présidentielle française Jean-Luc Mélenchon.

Condensant simultanément des désignations et des prédications, nous nous demanderons dans quelle mesure le terme *lawfare* nous permet de saisir en discours le glissement et le renversement des mythes et des clivages politiques en Argentine et en France. Dans notre analyse, il sera question de retracer la composition morphologique du terme *lawfare*, ses origines, ses usages, ainsi que sa réappropriation dans les champs politiques argentin et français. Nous analyserons, en adoptant une démarche empirico-inductive, le traitement donné au terme *lawfare* dans quelques articles des journaux argentins *Página 12* et *La Nación* et français *Libération* et *Le Monde* entre 2018 et 2023, puisque « les origines étrangères d'un concept, [tout] comme les décalages sémantiques entre les divers lieux où il est utilisé, ouvrent une voie d'accès à la compréhension des transferts culturels »³.

¹ ROUQUIÉ, Alain (2016) *Le siècle de Perón : essais sur les démocraties hégémoniques*, Paris : Seuil, p. 13.

² ROLLAND, Denis (2011) *L'Amérique latine et la France. Acteurs et réseaux d'une relation culturelle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 29.

³ ESPAGNE, Michel (1999) *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 5.

DICHARRY-POMAREZ Sandrine

*Université de Bordeaux
(France)*

L'éducation inclusive : Un catalyseur de déplacements professionnels des enseignants



Depuis la déclaration de Salamanque, la France élabore un cadre législatif qui fixe comme priorité de faire évoluer l'école vers une éducation plus inclusive. L'enseignant est amené à questionner les besoins éducatifs des élèves, à considérer une analyse prise dans un environnement et les relations qui en découlent. Il s'agit dans cette nouvelle période de réaliser une observation de la singularité de chaque élève qui a le souci de l'autre dans ce qu'il a d'unique et d'incomparable. Il en résulte que les milieux spécialisé et ordinaire constituent un environnement unique au sein duquel les compétences des acteurs sont comprises dans la dynamique d'un réseau de ressources (Benoit, 2012). Les enjeux inclusifs sont à analyser en les associant aux injonctions institutionnelles, à la réalité des contextes et aux injonctions de pratiques collaboratives. Il est intéressant d'étudier une rencontre de normes, de valeurs, de représentations et de pratiques professionnelles à partir de la question du transfert des savoirs et des savoir faire des enseignants. C'est pourquoi, nous proposons d'étudier la rencontre des manières d'être et de faire des enseignants spécialisés et des enseignants ordinaires. Cette étude est issue des travaux d'une thèse en sciences de l'éducation et de la formation, soutenue en 2021. Dans une perspective qualitative et compréhensive (Weisser, 2005), nous avons mené une recherche avec treize enseignants ayant obtenu la dernière certification spécialisée, avec treize entretiens individuels biographiques. Le cadre d'analyse prend appui pour chaque transcription sur une dimension temporelle permettant de rendre compte des éléments du présent (Delory-Momberger, 2019). Les résultats montrent une rencontre se faisant sous des formes singulières : des déplacements innovants des enseignants, disjoints ou collectifs. Ces professionnels déplacent leur objet de recherche vers la compréhension globale de l'enfant. La conséquence du transfert des savoirs et des savoir faire entre enseignants serait une rupture de l'externalisation de l'aide et une prise en considération de manière collective.

Références :

- Benoit, H. (2012). Pluralité des acteurs et pratiques inclusives : les paradoxes de la collaboration. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 57, 65-78. <https://doi.org/10.3917/nras.057.0065>
- Delory-Momberger, C. (2019). Entretien de recherche biographique. Dans : C Delory-Momberger éd., *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (342-345). Ères. <https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0342>
- Weisser, M. (2005). Quelle épistémologie pour les Sciences de l'Éducation ? Le modèle de l'arc herméneutique. *Penser l'éducation*, 18, 115-129. hal-00493126



DODO Jean Claude

**Université Félix Houphouët-Boigny
(Côte d'Ivoire)**

L'opinion des enseignants et des élèves sur l'introduction du nouchi comme métalangue dans l'enseignement/apprentissage du français dans les zones urbaines en Côte d'Ivoire

La situation du français en Côte d'Ivoire révèle un long processus d'appropriation que la plupart des spécialistes de la question s'accordent à qualifier de continuum linguistique avec à ses deux extrémités le français « standard » et le « nouchi ». Le nouchi justement peut être décrit comme un parler usité par les jeunes (les étudiants et élèves en particulier). Le français « standard » paraît vraisemblablement pour eux et dans certains cas facteur d'insécurité linguistique. Sur la question, leurs productions tant écrites qu'orales semblent consolider ce postulat. Aujourd'hui, la vitalité et le dynamisme du nouchi sont observés dans les attitudes langagières quotidiennes des Ivoiriens. La conséquence de cet état de fait sur la langue officielle en Côte d'Ivoire peut alors être perçue sous deux angles. D'une part, le français comme chance pour le nouchi. D'autre part, le nouchi en tant que menace du français en Côte d'Ivoire. L'un des lieux où l'on était susceptible de ne pas s'attendre au nouchi est le cadre scolaire. Pourtant, élèves et enseignants en font usage. Étant donné que l'intérêt pour ce sociolecte demeure une réalité immuable et indéniable pour ces jeunes gens, il serait judicieux d'utiliser le nouchi comme métalangue afin de les aider à améliorer leur niveau en français. Notre étude consistera à recueillir et discuter l'opinion des enseignants et des élèves sur l'introduction du nouchi comme métalangue dans l'enseignement/apprentissage du français dans les zones urbaines en Côte d'Ivoire. In fine, il est question de savoir si le nouchi comme canal d'enseignement du français apportera une plus-value à l'enseignement-apprentissage du français en zone urbaine. Les retombées de cette recherche concernent la refonte du système de l'enseignement-apprentissage du français en Côte d'Ivoire. L'enjeu de ce travail, en guise d'avancée attendue, est d'aboutir à des propositions didactiques efficaces et efficaces, susceptibles d'améliorer l'enseignement-apprentissage du français dans un contexte linguistiquement et culturellement diversifié comme c'est le cas en Côte d'Ivoire.

Références :

- Aboa A. A. L. (2017). Éléments pour une caractérisation du français des jeunes en Côte d'Ivoire. *Le français à l'université*, 22-01, <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=2413#text>
- Brou-Diallo, C. (2008). Influence des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire sur la norme académique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges d'Abidjan. *Analyses*, n°12, Université Toulouse-Le Mirail, pp 17-40.
- Kouadio N., J. (2008). Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 40/41, pp 179-197. <https://doi.org/10.4000/dhfles.125>



EL MAOUHAL Mokhtar

**Université Ibn Zohr
(Maroc)**



ABARAGH Brahim
**Normandie Université
(France)**

Atouts et limites du transfert dans la formation professionnelle francophone au Maroc

Si l'Etat marocain prend en charge une partie substantielle de la formation des jeunes, il a longtemps négligé celle des adultes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle. Il a relégué cette question aux entreprises. Cette absence des pouvoirs publics est effective jusqu'à la fin des années 70. A l'époque, le plein emploi et le protectionnisme freinent les pertes de qualifications des adultes. L'ouverture sur l'économie du marché suite au « Programme d'ajustement structurel » du FMI et de la BM, en septembre 1983, et l'irruption des TIC ont apporté des changements importants, notamment en favorisant un environnement concurrentiel pour les entreprises du Maroc et en accélérant les transferts technologiques. Outre les failles du système éducatif qui n'a pas anticipé les progrès de la technologie, c'est la question même des qualifications et du transfert des compétences qui est au centre du problème.

Ainsi, alors qu'au milieu des années 90 « *un jeune lauréat d'université était formé pour 60 ans, actuellement, à la sortie du système de formation, ses connaissances sont obsolètes au bout de quatre à cinq années.* » (M. Chraïbi, 1997). La formation des salariés s'invite, par conséquent, sur la scène politique et pousse le gouvernement à légiférer sur la question de l'adéquation entre les « formations » et les (nouveaux) « métiers » (C. Frégné, 2004). Les professionnels, des multinationales francophones pour une grande partie, sont également sollicités à participer à la re/qualifications des salariés, en incluant l'acquisition des compétences et leur mobilisation (transfert) dans les secteurs productifs. Pour les autorités publiques, la mission a été confiée à l'Office de la formation professionnelle et la promotion du travail (l'OFPPT) qui a en charge, outre la formation des jeunes, l'accompagnement des salariés adultes des professions libérales. C'est le début d'un partenariat entre l'Etat et les entreprises dans le domaine de la formation et du transfert des compétences.

En dépit des avancées enregistrées, la formation professionnelle bute contre des difficultés qui ont trait à quatre facteurs, notamment le manque de mobilisation requise pour le développement des ressources humaines pour une bonne partie analphabètes, le financement bas de la formation continue (20% de la taxe), le nombre encore faible des PME/PMI qui prennent part à la formation, et le niveau élémentaire de l'évaluation de la qualité des actions de formation dispensées dans le pays. Il faut donc une politique d'ensemble qui repense la

formation depuis la prospection jusqu'au transfert des acquis.

Le processus de transfert retient notre intérêt, ici, pour son aspect “pratique” et “opérationnel” associé aux conditions d'acquisition et de mobilisation (Philippe Meirieu, 1994) des connaissances et des compétences. Ceci permet de comprendre jusqu'à quel point la formation peut être, ou pas, un levier de “développement transformationnel” dans les secteurs productifs, notamment pour les grandes entreprises, nationales et multinationales, francophones notamment. En écartant les dimensions psychologique (Freud), psychanalytique (Lacan) et psychothérapique (Kernberg) du transfert, la présente étude retiendra l'articulation de trois éléments de Philippe Meirieu (1994), autour des principes de “pratiques émancipatrices”, de “principe régulateur” et de “principe heuristique au service de l'inventivité”.

Nous proposons de faire une étude exploratoire du secteur professionnel marocain, afin de questionner les modalités d'acquisition de la connaissance, et le niveau de transfert des compétences dans les milieux socioéconomiques. Ceci revient à démêler ces deux parties du processus de formation en y intégrant la part du prérequis expérimentiel, garant, pensons-nous de l'activation du levier de la productivité et du développement transformationnel.



FAYE Emmanuel Magou

**Université Cheikh A. Diop
(Sénégal)**

Le phénomène des marchands ambulants au Sénégal : échec de la scolarisation ou voie alternative d'insertion sociale ?

Le phénomène des marchands ambulants est largement répandu en Afrique où les économies sont encore largement informelles. Il s'est accentué ces dernières décennies (depuis les grandes sécheresses des années 1970 et les crises économiques qui les ont suivies). Jadis, il était le fait de jeunes essentiellement issus des canaux non formels de l'éducation, voire des jeunes dont la socialisation était faite par l'apprentissage d'un métier et de jeunes déscolarisés. Ses acteurs proviennent désormais de toutes les couches sociales, et surtout de tous les niveaux de scolarisation.

Si le paradigme scolaire trouve des adeptes de nos jours dans la société, son modèle de socialisation est fortement mis à mal dans certaines familles. Ces dernières semblent valider un modèle concurrentiel qui passe essentiellement par la « socialisation par l'apprentissage d'un métier et l'alternative de l'éducation arabo-islamique dans ses différentes variantes » (DIOP A. S., (2023). *Normes et réforme éducatives à l'épreuve des résistances au Sénégal*, Academia, p.138.). Malgré la diversité de l'offre éducative, beaucoup d'enfants sont encore hors-école.

Le refus du paradigme scolaire au Sénégal se dévoile à travers deux raisons essentielles, l'une relative à des considérations socio-culturelles et religieuses et l'autre concernant l'employabilité du produit de l'école dans les secteurs productifs non formels. (DIOP, 2023 :138).

Il semble que ceux qui rejettent « l'école coloniale » parce qu'elle n'est pas « en phase d'une part avec les structures socioprofessionnelles de l'économie sénégalaise et d'autre part avec les valeurs et le substrat socioculturels de la société sénégalaise » (DIOP, 2023 :138), ainsi que ses « déchets » (les déscolarisés) soient voués à grossir les rangs des marchands ambulants et du secteur informel en général ? Qui sont les marchands ambulants ? Quel type de scolarisation ont-ils généralement suivi et quel est leur niveau de scolarisation ? Quelles raisons ont motivé leur choix et quels rôles leur mode et langue (français, arabe, wolof, poular, etc.) de scolarisation jouent-ils dans leurs limites et opportunités de « carrière » ? Se représentent-ils leur avenir dans la poursuite et le développement de leur activité économique informel ou dans l'insertion vers les activités formelles (surtout pour ceux qui disposent de diplômes professionnels) ?

Notre travail de recherche, qui se focalisera sur les marchands ambulants trouvés à Dakar et sa banlieue, explorera son terrain par des rencontres et entretiens sur questionnaires avec les principaux acteurs.

Tenter une esquisse de cartographie des marchands ambulants est une œuvre salutaire surtout dans un pays où le chômage est endémique, malgré les programmes étatiques et les réformes universitaires, notamment celle qui a introduit le LMD et la professionnalisation des études supérieures. Il faut rappeler que le Sénégal n'a ni un répertoire des demandeurs d'emploi ni un fichier descriptif des profils des emplois. « *Malgré les nombreux efforts réalisés au Sénégal, 9 travailleurs sur 10 occupent un emploi informel et 97 pour cent des entreprises sont dans le secteur informel* », d'après le Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal publié en 2020 par l'Organisation Internationale du Travail.



FEUSSI Valentin

*Université d'Angers
(France)*

Flexibilité des usages et créativité langagière en français en francophonie : transferts et/ou appropriation de la diversité des langues ?

Toute réflexion sur la diversité des langues caractéristique des situations de francophonie ne peut faire fi de la notion de contacts de langues. Développée par Weinreich (1953), cette notion concerne des situations aussi larges et différentes que les contacts sociaux, communautaires, linguistiques, autant de phénomènes marquant les expériences de plurilinguisme (Manessy, 1994). Le principe ne repose plus uniquement sur des langues, mais est ouvert à l'environnement dynamique qui explique la flexibilité des usages socio-langagiers.

C'est dans cette optique que je voudrais situer ma contribution à ce colloque pour interroger le transfert des langues en francophonie. Si le transfert est fréquemment abordé en didactique des langues, il l'est prioritairement d'un point de vue cognitif (Noyau, 2014). Cette notion renvoie alors à la mobilisation de pré-acquis en une langue pour apprendre une autre langue, dans une optique additive. Étant donné la complexité de certaines situations francophones et urbaines par exemple, je voudrais aborder autrement les transferts, à partir de rapports pluriels qui envisagent les langues à partir de la traduction et de la relation (Cassin, 2019). Une des conséquences épistémologiques de cette perspective sera de penser cette notion à partir d'une optique de l'appropriation (du français notamment) adossée à la vision du monde humboldtienne (Trabant, 1992). Quelles en seront les conséquences dans la conception du français et de la notion de « francophonie » ?

Cette réflexion prendra appui sur une approche ethnographique dont le point de départ sera la créativité langagière largement spectacularisée pendant les confinements liés à la covid-19. J'exploiterai les dimensions participatives et sociales de certains néologismes dans des médias (*Notre temps*, *Facebook*) pour réfléchir aux transferts expérientiels entre les langues, et donc pour comprendre les fondements des pratiques plurilingues de francophones de France et du Cameroun.

Références :

- Cassin, B. (dir.). 2004. *Vocabulaire européen des philosophies : le dictionnaire des intraduisibles*. Seuil.
- Manessy G. 1994. *Le français en Afrique noire : mythes, stratégies, pratiques*. L'Harmattan.
- Trabant J. 1992. *Humboldt ou le sens du langage*. Mardaga.



HAMITOU Yousra

***Centre universitaire d' El-Bayadh
(Algérie)***

Les défis du transfert culturel et l'influence des représentations socio-culturelles sur l'apprentissage du français langue étrangère

L'apprentissage du français langue étrangère est un domaine complexe qui implique non seulement l'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi une immersion dans la culture francophone. Cependant, les représentations socio-culturelles influencent profondément cet apprentissage, créant ainsi des défis spécifiques liés au transfert culturel. Cette recherche vise à explorer ces défis et à comprendre l'influence des représentations socio-culturelles sur l'apprentissage du français langue étrangère. Ce processus influencé par divers facteurs, dont les représentations socio-culturelles qui entourent la langue cible. Ces représentations peuvent être positives ou négatives et peuvent façonner la motivation, la perception de la langue et l'engagement des apprenants. Ainsi, il est crucial de comprendre les défis du transfert culturel et l'impact des représentations socio-culturelles dans l'apprentissage du français langue étrangère.

L'objectif de cette recherche est d'explorer en profondeur les défis spécifiques du transfert culturel et d'analyser l'influence des représentations socio-culturelles sur l'apprentissage du français langue étrangère. Cette étude se base sur des données recueillies auprès d'apprenants algériens d'origine arabe et examine comment leurs représentations influencent leur apprentissage et leur expérience de la francophonie. Des méthodes qualitatives telles que des entretiens et des observations seront utilisées pour approfondir notre compréhension de cette dynamique complexe.

Les premiers résultats indiquent que les représentations socio-culturelles jouent un rôle significatif dans l'apprentissage du français langue étrangère. Les stéréotypes culturels et les préjugés peuvent entraver la motivation des apprenants et leur perception de la valeur de la langue française. Cependant, une prise de conscience de ces représentations et des stratégies pédagogiques adaptées peuvent contribuer à surmonter ces défis. Des approches qui valorisent la diversité culturelle, encouragent l'interculturalité et favorisent un environnement inclusif semblent être des pistes prometteuses pour faciliter le transfert culturel positif.

Cette recherche met en lumière les défis du transfert culturel et souligne l'importance des représentations socio-culturelles dans l'apprentissage du français langue étrangère. Les résultats soulignent la nécessité de promouvoir une vision positive et inclusive de la francophonie, en valorisant la diversité culturelle et en encourageant l'interculturalité. Les enseignants et les concepteurs de programmes peuvent utiliser ces résultats pour développer des stratégies pédagogiques plus efficaces et créer des environnements d'apprentissage qui favorisent un transfert culturel positif et une meilleure intégration des apprenants dans la communauté francophone.



JACQUES Marie-Hélène

*Université de Limoges
(France)*

AGRAZ Antoine
*Université de Limoges
(France)*



Formaliser et transférer ses compétences professionnelles vers l'insertion, chez les jeunes adultes porteurs de troubles du fonctionnement cognitif : propositions pour une mise en accessibilité.

Malgré les avancées sociétales relatives aux « dynamiques inclusives » (Bedoin, Lemoine et Zoia, 2022), et les principes afférents d'accessibilité et de compensation des déficiences, l'approche déféctologique (Fougeyrollas, 2007) reste très ancrée dans les représentations sociales portant sur les capacités des sujets atteints de troubles du fonctionnement cognitif (TFC). En particulier, les limitations organiques de leur capacité à opérer un transfert de leurs apprentissages (Courbois et Facon, 2014), entendu comme « la capacité de réutiliser ce qu'une personne a appris à un autre moment ou un autre lieu » (Frenay et Bédard, 2011) sont régulièrement pointées par les acteurs de l'insertion professionnelle pour assigner ces personnes à des postes caractérisés par la répétitivité des tâches et la subordination totale (Agraz, 2020).

Ces conceptions incapacitantes ont été interrogées par une expérimentation que nous avons conduite pendant deux ans auprès de 12 lycéens porteurs de TFC, en formation professionnelle initiale pour les domaines de la vente, des services à la personne, des métiers d'art, de la logistique, de la ferronnerie. Pendant leurs périodes de stage en entreprise et leurs activités extra-professionnelles, ces lycéens ont été invités à prendre des photos de toutes les situations qu'ils jugeaient révélatrices de leurs compétences professionnelles (fabrications, interactions, tâches) et adaptatives (autonomie, transports, vie sociale). Les entretiens réflexifs que nous avons conduits avec eux ont permis de produire un légendage des photos qu'ils sélectionnaient comme étant les plus significatives de leurs acquis et de leur propension à être transférées lors de leur insertion professionnelle.

En ce qu'elles constituent des suppléances mnésiques et procédurales, ces images, captées par les jeunes en totale auto-détermination, constituent des vecteurs d'accessibilité à la réflexivité professionnelle, à savoir la capacité à se regarder opérer et penser au travail, à prendre des décisions, voire à agir éthiquement. Au-delà, pour plusieurs d'entre eux, prendre conscience de la transférabilité de leurs acquis vers d'autres métiers a permis une révision de

leur projet professionnel, dans le sens d'une réorientation ou d'une ambition accrue.

L'application numérique qui a découlé de cette expérimentation, basée sur la prise d'images avec un légendage facilité, est aujourd'hui opérationnelle : elle constitue un support de formalisation, de valorisation et donc de transfert vers l'insertion des compétences professionnelles et adaptatives pour tous les sujets en difficultés avec l'écrit.

Références :

Agraz, A. (2020). La philosophie du temps chez Gaston Bachelard : vers de nouveaux schèmes d'évaluation des stages pour une plus grande accessibilité pédagogique des jeunes d'IME avec un handicap mental. *Recherche & formation*, 93, 101-114

Bedoin, D., Lemoine, M. & Zoïa, G. (Coord.) (2022). Comprendre les parcours inclusifs et les dynamiques inclusives : observations, analyses et perspectives. *Education et socialisation*, 65.

Frenay, M. & Bédard, D. (2011). Chapitre 8. Le transfert des apprentissages. Dans : Étienne Bourgeois éd., *Apprendre et faire apprendre*. pp125-137.

JIPA Dragos

**Université de Bucarest
(Roumanie)**



Quelle réception pour les transferts culturels pendant la Guerre froide ? Le cas des lecteurs français dans les universités roumaines

Cette communication se propose d'analyser comment le contexte politique de la Guerre froide a influencé les transferts culturels dont les lecteurs français étaient les vecteurs dans les universités roumaines. Reprenant une tradition de l'entre-deux-guerres, la Roumanie communiste accueille de nouveau, à partir de 1960, des lecteurs français dans l'enseignement universitaire, attachés aux départements de langue et littérature françaises. Ayant comme tâche principale l'enseignement de la langue, de la littérature et de la civilisation française, les lecteurs sont en fait des représentants de la France, locuteurs natifs de la langue, engagés dans une vraie diplomatie culturelle.

Dans un pays du bloc de l'Est, en guerre contre le « camp capitaliste », ils sont toutefois soumis à des contraintes que leurs collègues travaillant dans les pays occidentaux ne connaissent pas. D'une part, leur liberté d'action est limitée par les autorités universitaires locales qui encadrent leurs activités ; d'autre part, ils sont surveillés par la police secrète qui essaie de contrôler tous leurs contacts (professeurs, étudiants, amis) pour faire en sorte que leur « influence idéologique » ne passe pas auprès du public roumain. En fonction des différentes attitudes politiques du régime roumain (plus stricte ou plus souple), les autorités ont ajusté leurs actions en direction des lecteurs étrangers.

L'analyse va exploiter des sources inédites jusqu'à ce jour, comme les archives de l'Université de Bucarest pendant l'époque communiste (difficilement accessibles) et les archives de la police secrète (*Securitate*), ouvertes progressivement en Roumanie à partir des années 2000. Les archives diplomatiques françaises seront elles aussi utilisées, pour restituer le cadre de fonctionnement des lecteurs, dans le système de la diplomatie française.

Dans le contexte des recherches récentes ayant mis en évidence la porosité du « Rideau de fer », qui – de ce fait – n'a pas pu empêcher la circulation des idées et des individus entre les deux blocs (Defrance & Kwaschick, 2016), cette communication se propose de relever les conditions qui ont influencé la réception des transferts culturels et d'apporter un peu de lumière sur l'un des « angles morts de l'étude des transferts » (Werner & Zimmerman, 2003), notamment le cadre de référence stable qui serait celui de la réception « roumaine ». Contre cette perspective figée, l'analyse se propose de montrer qu'il n'y a pas « une » réception, mais « des » réceptions, influencées de manière complexe par les conditions du transfert.



KADIO Offo Élisée

**Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)**

Démocratie francophonique et monarchie
Akan de Côte d'Ivoire : quelles interactions ?

Les peuples Akans de Côte d'Ivoire ont une longue tradition d'organisation politique qui facilite les mouvements de succession et d'organisation en faveur de la cohésion sociale. Il s'agit d'une forme intelligente de monarchie dont certaines pratiques sont similaires à la démocratie francophone pour réglementer et dynamiser la société. En effet, à la différence de la démocratie occidentale, les peuples Akans de Côte d'Ivoire adoptent une stratégie matriarcale de cession du pouvoir qui invite toutefois à la consultation secrète des mânes. Si dans la démocratie occidentale on consulte le peuple avant d'entériner toute décision relative à la vie de la nation, chez les peuples Akans aussi, le roi qui est le souverain, avant toute prise de décision, recueille d'abord l'avis des esprits ancestraux, qui en plus d'avoir l'apanage de prévoir le futur, incarnent la volonté du peuple, puisqu'ils savent ce qui est salutaire pour le peuple. C'est une sorte de monarchie dynamique qui exclut toute sorte de dictature. Cette consultation est donc une forme insinuée de la démocratie qui s'apparente à celle que prône la francophonie. Ce qui crée une convergence de pratique entre la monarchie akan et la démocratie « francophonique », c'est-à-dire la démocratie à la française telle que théorisée par les philosophes du contrat. De ce point de vue n'y a-t-il pas nécessité d'entrevoir un transfert transversal de valeurs susceptibles de dynamiser ces deux approches de régime politique ? La monarchie Akan ne s'enrichie-t-elle pas dans la démocratie « francophonique » et vice versa ?

L'objectif de cette communication est de montrer, à travers une approche historique, analytique et comparée, basée sur des faits empiriques, qu'au moyen des interactions sociales que favorise la francophonie, l'organisation politique des peuples Akans de Côte d'Ivoire peut s'enrichir dans la démocratie occidentale et vice versa. Aussi faudra-t-il relever les limites de chaque régime politique afin d'affirmer une identité qui s'appuie sur des valeurs de solidarité et qui vont à l'encontre d'un modèle unique.

Références :

- Njijké J. N. (2003). *Civilisation progressive de la francophonie*, Paris : CLE International.
- Reid M. (2020). *Femme et littérature, une histoire culturelle*, Paris, Gallimard.
- Aron R. (2005). *Penser la liberté, penser la démocratie*, Paris : Gallimard.
- Cornet J. (1997). *La France de la monarchie absolue*, Paris : Contemporary French Fiction.

KAMSU SOUOPTETCHA Amos

*Université de Maroua/ENS
(Cameroun)*

Sentiments linguistiques de quelques étudiants anglophones de l'ENS de Maroua (Cameroun) et stratégies pour l'amélioration des aptitudes en FLE/FLS

Cette proposition d'article analyse les sentiments linguistiques des étudiants anglophones de l'ENS de Maroua, capitale régionale de l'Extrême-Nord. Les vingt enquêtés viennent des Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest au Cameroun. L'anglais, leur langue de scolarisation au primaire et au secondaire est désormais minoritaire à côté des langues véhiculaires et locales dans la ville de Maroua. Le sondage présente une diversité de situations et illustre une variation de rapports au français. L'étude expérimente le protocole de l'imaginaire linguistique développé par A-M. Houdebine (2002). Les résultats présentent des perceptions représentatives du désir, de la dérision, du refoulement ainsi que des défaillances linguistiques. Certains sondés souhaitent améliorer leurs niveaux mais d'autres sont démotivés par une politique linguistique valorisant les langues vernaculaires. Il est également proposé des stratégies facilitatrices pour le perfectionnement des compétences en FLE/FLS. Quoique Dans le transfert et la réception des valeurs et normes linguistico-culturelles ne sont pas toujours équitables entre les Régions anglophones et la partie francophone d'un pays où le bilinguisme français-anglais est pourtant officiel.

Références :

- CANUT Cécile, 1998, *Imaginaire linguistique en Afrique*, Actes du colloque de l'INALCO, Paris, L'Harmattan.
- HOUEBINE-GRAVAUD Anne-Marie, 2002, *L'imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- LAPOINTE Fernand, 1993, *Quelques grammaires françaises pour anglophones et quelques problèmes d'expression orale chez les étudiants anglophones de niveau très avancé*, mémoire de Maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, inédit.



KIYINDOU Alain

**Université Bordeaux Montaigne
(France)**

Appropriation de l'intelligence artificielle en
Afrique francophone

L'intelligence artificielle (IA) est en train de révolutionner de nombreux secteurs à travers le monde, offrant des opportunités considérables en termes de développement économique et social. Cependant, son adoption et son appropriation en Afrique francophone restent encore relativement limitées. Cette proposition d'article scientifique vise à explorer les leviers de l'appropriation de l'intelligence artificielle, comme technologie transférée, en Afrique francophone. Au-delà de l'intérêt scientifique, ce sujet revêt une réelle pertinence sociale dans la mesure où comprendre les facteurs qui influencent l'adoption et l'intégration de cette technologie peut avoir des incidences sur le vécu réel des populations. Mais l'appropriation dont il est question ne peut s'envisager sans la prise en compte du contexte autrement dit des capacités culturelles, financières et matérielles des populations concernées.

La question de recherche peut être ainsi formulée :

Quels sont les principaux défis et obstacles à l'appropriation de l'IA dans cette région ?

Une question secondaire peut être ainsi formulée : Quels modèles d'innovation et de collaboration peuvent favoriser une adoption plus large et une utilisation éthique de l'IA en Afrique francophone ?

Cette étude s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire et s'appuie sur la sociologie des usages avec une focalisation sur les travaux portant sur l'appropriation, la diffusion des innovations, etc.

La question de l'appropriation, au cœur de notre étude désigne, en Psychologie, « l'action d'un sujet qui ramène quelque chose à soi, l'intégration d'un «objet» dans le vécu d'un individu ou d'un groupe », alors qu'en sciences de la communication, et en particulier dans le champ des recherches sur les médias et les technologies, la notion renvoie à plusieurs dimensions : « un groupe, une population, s'approprient un système de communication donné dans la mesure où ils s'en constituent les usagers en en acquérant les clés d'accès (techniques, économiques, culturelles, etc.) et dans la mesure où ils mettent en œuvre le système au service de leurs propres objectifs » (Laulan, 1985, p.146).

Sur le plan méthodologique, l'étude sera basée sur une approche mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives pour une compréhension approfondie du sujet. Au-delà des données statistiques recueillies dans les bases de données internationales et au niveau local (Droit, accessibilité, ouverture, transversalité, etc.) usages, des enquêtes seront menées auprès des acteurs de l'écosystème numérique en nous focalisons sur le Bénin, la

Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo et le Congo Brazzaville. Il s'agit là de deux pays de l'Afrique de l'Ouest et deux de l'Afrique francophone qui constitueront notre terrain d'investigation. Les acteurs dont il s'agit sont à la fois publics (agents du ministère en charge du numérique...), professionnels (opérateurs de téléphonie mobile, startup, incubateurs...) qu'associatifs (Associations des consommateurs des TIC, Forum sur la gouvernance d'internet...). En termes de techniques d'enquêtes, nous mobiliserons aussi bien les entretiens semi-directifs que des focus groups.

Références :

- Laulan, Anne-Marie. 1985. « Le concept d'appropriation », in *L'espace social de la communication (concepts et théories)*, Anne-Marie Laulan (sous la direction de), Paris : éditions du Retz cnrs
- Unesco, Evaluation des besoins en intelligence artificielle en Afrique, Paris, 2021.
- Alain Kiyindou, Intelligence artificielle. Enjeux et défis pour l'Afrique, Bordeaux, 2021.



KOLAKOVIĆ Aleksandra

**IEP de Belgrade
(Serbie)**

TODOROVIĆ Lazić

**IEP de Belgrade
(Serbie)**



Francophonie en Serbie: cadre institutionnel et stratégies de transfert

La Serbie a une longue tradition d'attachement à la culture française et de transmission des modèles français d'organisation de l'État et de la société, notamment du milieu du XIX^e siècle à l'entre-deux-guerres. La langue française est l'un des éléments clés de la pénétration de l'influence française, mais grâce à son utilisation répandue dans un nombre important de pays dans le monde, elle est importante pour le développement des autres relations bilatérales et multilatérales de la Serbie. L'objectif de l'article est d'analyser les stratégies de transfert actuelles à travers le cadre institutionnel, à partir des valeurs fondamentales propagées par la francophonie, ainsi que les dimensions historiquement importantes de la langue française pour la Serbie dans le cadre des transferts culturels et scientifiques. La Serbie est observateur auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 2006 et membre associé depuis 2018. Par décision du gouvernement de la République de Serbie, en février 2021, un groupe de travail pour la coopération avec l'Organisation internationale de la Francophonie a été créé. Le but est d'améliorer l'enseignement et l'utilisation de la langue française en Serbie. L'Assemblée nationale de la République de Serbie au sein du Parlement de la Francophonie dispose d'une délégation de 3 membres issus du rang des députés. Depuis 2018, le Groupe des ambassadeurs francophones est établi en Serbie, dont les activités feront également l'objet de cet article. Sur la base de l'analyse des documents disponibles et d'entretiens avec des personnes impliquées dans les institutions susmentionnées, nous tenterons d'éclairer les agendas officiels, les acteurs et l'importance du cadre institutionnel pour formuler des stratégies de transfert.

Références :

Kolaković, Aleksandra 2018. „La France et la Grande Guerre dans la memoire serbe“, *Srpska politička misao*, posebno izdanje, 83–106.

Kolaković, Aleksandra. 2020. „La France, protectrice des Slaves“. *Revue des études slaves*, (91),115–129.

Kolaković, Aleksandra, Markovic Sacha 2023. *La France et la Serbie les défis de l'amitié éternelle: hommage au 180e anniversaire des relations diplomatiques franco-serbes*. Belgrade: Institut d'études politiques.

Todorović Lazić, Jelena 2021. „Européanisation de l'administration publique en Serbie: le rôle de la France.“ U: ur. Aleksandra Kolaković i Sacha Markovic. *La France et la Serbie les défis de l'amitié éternelle: hommage au 180e anniversaire des relations diplomatiques franco-serbes*. Belgrade: Institut d'études politiques, 377–395.

Todorović-Lazić, Jelena i Aleksandra Kolaković. 2022. „Les Balkans Occidentaux aux yeux du quotidien Le Monde 2013–2020.“ *Srpska politička misao, posebno izdanje*, 191–237.

KOUADIO Brou Constant Willy

**Université Bordeaux Maigne
(France)**

Le numérique éducatif en Afrique : revue de la littérature pour questionner les problématiques de transferts de technologies.

Depuis plusieurs années, nous assistons à des innovations technologiques et scientifiques sensées apporter des solutions face aux nombreux défis de la société. Au nombre de ces défis, nous avons les inégalités d'accès à la connaissance, les déficits en infrastructures, le manque d'expertises et de compétences techniques, la qualité des services et de la production, l'insuffisance des ressources financières... Ces progrès technologiques poussent incessamment les gouvernants du monde, en particulier ceux des pays en voie de développement à s'intéresser davantage aux opportunités offertes par le numérique, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation. Dès lors, nous constatons une généralisation des technologies numériques dans les systèmes éducatifs de sorte que celles-ci apparaissent aujourd'hui comme la solution la plus viable voire la plus crédible pour enseigner autrement, apprendre différemment. Cette dynamique s'est traduite concrètement par ce qu'on pourrait qualifier de transfert de technologies et/ou de compétences à travers la création de l'Université Virtuelle Africaine (UVA) dans les années 2000. S'il s'avère que l'UVA n'a pas permis d'accroître significativement l'accès à l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne (Lendrin, 2018), elle a toutefois conduit à la création des campus numériques francophones puis les universités virtuelles africaines dont l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire en 2015. Les premiers résultats observés nous permettent d'affirmer que par exemple, les différences socioculturelles entre les émetteurs (pays du nord) et les récepteurs (pays du sud) peuvent influencer les politiques de transfert des technologies. D'autant plus que ces technologies sont majoritairement conçues dans des contextes socioculturels spécifiques. Ce constat soulève une question importante : En quoi les transferts de technologies favorisent-ils une inclusion du numérique éducatif en Afrique ? Notre communication vise à proposer des repères épistémologiques relatifs à la problématique des transferts de technologies et leurs objets en Afrique. À travers une revue de la littérature, nous analyserons ce que recouvre les concepts de transferts et de technologies. Nous discuterons principalement les dispositifs numériques en contexte éducatif au prisme des logiques d'intégration, d'appropriation et de détournement des technologies telle qu'abordée par Latour et Akrich (1989, 1990, 1992, 1998) ; De Certeau (1990) ; Jouët (1993, 2000) ; Proulx et Breton (2012) ; Karsenti et al. (2020).

Références :

- Bernard, F. et Fluckiger, C. (2019). *Innovation technologique, innovation pédagogique: Éclairage de recherches empiriques en sciences de l'éducation*. Spirale - Revue de recherches en éducation, 63, 3-10.
- L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication* (2e éd.). Paris : La Découverte, pp.263-287.
- Jacquemot, P. (1978). *Le transfert de formation vers les pays en développement : quelques aspects socio-économiques*. Revue Tiers Monde, 19(76), 733-741.

LEHMANS Anne

*Université de Bordeaux
(France)*

COULIBALY Mohamed

*Université de Ségou
(Mali)*



Transferts de dispositifs universitaires de formation à distance dans le temps et dans l'espace : approche culturelle des horizons d'attente

La crise de la Covid-19 a placé au cœur des préoccupations de l'enseignement supérieur la question des usages de dispositifs de formation à distance (FAD) adaptés aux confinements et aux exigences de la continuité des apprentissages. Ces préoccupations étaient présentes auparavant pour répondre à de multiples problématiques, notamment pour faire face à la massification de l'enseignement, partout dans le monde et particulièrement dans le contexte africain. Les systèmes scolaires et universitaires y connaissent des contraintes économiques, politiques, sociales et géographiques très fortes, qui incitent les décideurs à s'appuyer sur la FAD. Ainsi, pour la France se pose une question nouvelle de transfert des expériences de la FAD dans le temps : la crise a-t-elle ouvert un horizon de pratiques d'enseignement nouvelles, transférées durablement, qui ont modifié la perception des usages possibles, acceptables et même souhaitables de la FAD ? Pour l'Afrique, se pose une question de transfert des expériences dans l'espace : les dispositifs qui s'appuient largement sur l'aide internationale et le transfert d'un modèle universel importé modifient-ils les usages de la FAD dans les universités ? Pour répondre à ces questions en adoptant une perspective commune, celle des horizons d'attente (Savolainen, 2008) par rapport à la FAD, nous proposons de croiser les résultats de deux recherches auxquelles nous participons mutuellement : un projet sur la formation en ligne des enseignants en temps de Covid 19 (AFLE4-S), et un travail de doctorat sur la mise en place d'un dispositif de formation à distance à l'université de Ségou au Mali. Dans les deux recherches, et autour d'un même objet, la question du transfert se révèle cruciale et mérite d'être posée très clairement sur les plans épistémologique et méthodologique. Dans une perspective pragmatique, l'approche culturelle entendue au sens anthropologique doit être mobilisée pour penser cette problématique du transfert en tenant compte de la centralité de la sociabilité dans les apprentissages. C'est ce que nous proposons de faire en croisant les regards scientifiques sur des expériences tangibles.

LEMOINE Maryan

***Université de Limoges
(France)***

Limites du transfert d'un dispositif de rattachement scolaire et processus d'hybridation.

Afin de contenir les atteintes à l'ordre scolaire ou tenter de rattachement les collégiens qui s'éloignent de l'école, des acteurs créent, au sein de leur établissement (Lemoine, 2013), ou de manière externalisée (Moignard et Rubi, 2013), des dispositifs, qui proposent, en plus d'un accompagnement éducatif, des remédiations pédagogiques, dans des espaces temps scolaires remaniés, et parfois distincts de la classe ordinaire. Certains de ces dispositifs sont présentés par le Ministère de l'Éducation Nationale en France, par exemple via des publications d'Eduscol, par des institutions éducatives ou des associations, notamment lors de formation, afin d'outiller les acteurs et même de les encourager à en reprendre les éléments ou les modèles pour répondre à leurs enjeux.

Visant le plus souvent à (re)socialiser les jeunes gens pour les (re)scolariser, en travaillant d'abord sur leurs manières d'être élèves, ces aménagements se signalent par des inflexions « temporaires » concernant les modes de fonctionnement et les curricula. De même, en modifiant le rapport de ces établissements à leur environnement (Barrère, 2013), en redistribuant et en partageant parfois les responsabilités en matière éducative à l'échelle de territoires éducatifs, qu'ils contribuent par ailleurs à faire émerger (Ben Ayed et Lemoine, 2020 ; Moignard et Sauvadet, 2016), ces dispositifs aident à initier des « alliances éducatives » (Gilles, Potvin, & Tièche Christinat, 2012), dont les dynamiques peuvent constituer des supports pour de nouvelles actions dans et autour de l'école. Autant d'éléments considérés par les pilotes, comme utiles à la bonne tenue d'un établissement scolaire, ainsi qu'à son rayonnement, et qu'ils visent donc à promouvoir.

Mais que comprennent les acteurs des initiatives qui leur sont présentées, et que retiennent-ils de leurs principes d'action ? Jusqu'à quel point ces apports permettent-ils de transférer, en d'autres contextes, ces dispositifs dérogatoires et ces pratiques éducatives ?

Nos études menées en différents espaces francophones, éclairent les conditions de la mobilisation en direction des collégiens décrocheurs, au sein d'établissements organisés selon le modèle éducatif et scolaire français, afin d'y repérer des spécificités, de les analyser, pour comprendre ce qui relève de modes d'appropriation des acteurs, mais aussi de singularités sociales, économiques, territoriales ou encore culturelles. Depuis 2017, plusieurs séjours d'étude en Nouvelle Calédonie ont ainsi permis d'analyser l'évolution d'un dispositif de prévention du décrochage dans un collège de la périphérie de Nouméa (Hamelin, 2015).

Après avoir présenté la démarche méthodologique, nous montrerons comment ce dispositif s'est développé en se fondant en partie sur des éléments de mise en ordre et de mise en forme inspirés de modes élaborés dans l'hexagone. Enfin, nous verrons comment l'analyse, par les acteurs, des enseignements et limites de ces processus de transfert génère l'identification

de points d'appui, de ressources locales pour développer en contexte, un dispositif hybridé, ajustés aux besoins et permettant d'accorder de la valeur et de la reconnaissance aux origines et expressions culturelles des élèves et des familles, jusque-là minorées.

Références :

Ben Ayed, C. et Lemoine, M., (dir.) (2020). Collectif et collectivités à l'épreuve des enjeux éducatifs. Limoges : PULIM.

Gilles, J-L, Potvin, P., et Tièche Christinat, C., (dir) (2012). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire, Peter Lang éditeur – Éditions scientifiques internationales. Berne 2012

Hamelin, C., (2015). « Les gens de Nouméa » Mutations et permanences en milieu urbain, in Bensa, A., & Leblic, I., éd. En pays kanak : Ethnologie, linguistique, archéologie, histoire de la Nouvelle Calédonie, Ethnologie de la France (Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, <http://books.openedition.org/editionsmsh/2755>,p. 339-354

Lemoine, M. (2013). Les relations avec les parents des collégiens décrocheurs. Variations à partir de deux approches monographiques. Revue DIRE, n°4 : Parents et institutions. <http://epublications.unilim.fr/revues/dire/366>

Moignard, B., & Rubi, S. (2013). Des dispositifs pour les élèves perturbateurs : Les collèves à l'heure de la sous-traitance ? Carrefours de l'éducation, 36(2), 47-60



LEVOYER Loïc

*Université de Poitiers
(France)*

Le droit vecteur de la « F/francophonie »
La réception par le Japon des concepts
français de droit public financier

Du point de vue historique, le régime financier de l'Etat japonais est largement influencé par le système financier français. Le fonctionnement de l'Etat japonais est, en effet, issue d'une tradition juridique française qui remonte au XIX^{ème} siècle prenant sa source dans la DDHC de 1789 et la III^{ème} République. Si la France et le Japon ont un droit public financier aux origines communes, confirmées par la Constitution japonaise de 1947 et les textes législatifs postérieurs, l'influence du modèle juridique français n'est toutefois pas revendiquée. Cette situation tient au fait que la réception du droit public financier français par le Japon n'est pas immédiatement perceptible. Elle se révèle par le croisement des dispositifs juridiques et l'étude de la pratique administrative. Cette situation est révélatrice de la « F/francophonie » des « transferts juridiques » dans les pays non francophones.

La réception par le Japon des concepts français de droit public financier se vérifie à travers un droit budgétaire proche entre les deux Etats. Tant les principes budgétaires que les techniques ou dispositifs de contrôles financiers traduisent une culture commune entre la France et le Japon aux antipodes des clichés qui opposent le système constitutionnel japonais de 1947 et celui français de 1958. Cette culture financière « francophone » qui trouve sa source dans des dispositifs juridiques similaires favorise la mise en œuvre de politiques budgétaires convergentes. Le recours commun au financement par la dette publique n'est pas que la résultante de choix économique il s'explique aussi par des dispositifs juridiques, d'origine française, qui le facilite. Cette similitude des politiques budgétaires se vérifie également à propos des réponses budgétaires apportées en temps de crise. Dans un contexte pandémique différent entre les deux Etats, la crise de la Covid-19 a révélé à nouveau les rapprochements entre les systèmes juridiques français et japonais.

Références :

- P. Ekly, Forces et faiblesses de la Constitution japonaise pour le XXI^{ème} siècle, Séminaire franco-japonais de droit public, Le nouveau défi de la Constitution japonaise, LGDJ, 2004, pp. 23-34.
- H. Yamamoto, Théorie du pouvoir constituant et limitation du pouvoir de révision au Japon, Séminaire franco-japonais de droit public, Le nouveau défi de la Constitution japonaise, LGDJ, 2004, pp. 41-59.
- K. Hasegawa, L'autonomie locale au Japon, in Séminaire franco-japonais de droit public, Le nouveau défi de la Constitution japonaise, LGDJ, 2004, pp. 105-118.
- J. Hayashi, Finances locales, Yuhikaku, 2021.
- Séminaire franco-japonais de droit public, (Dir.), Le pouvoir juridictionnel dans l'espace public japonais – un regard français, Yushindo, 2007.
- K. Uga, Introduction au droit de l'autonomie locale, Yuhikaku, 2017.
- A. Vahlas, Le paradoxe de la stabilité constitutionnelle japonaise, in Séminaire franco-japonais de droit public, La Constitution et le temps, L'Hermès, 2003, pp. 63-78.

LIQUETE Vincent

***Université Bordeaux Montaigne
(France)***

Circulation et transfert de savoirs. Analyse comparée de Fablabs de langue française

Depuis quelques années, de nombreuses recherches s'intéressent aux tiers-lieux comme nouveaux espaces d'activités et de circulation des savoirs et des compétences. Notre propos se centrera sur une recherche ANR-SAPS (de 2022 à 2024) que nous dirigeons scientifiquement, où nous mettons en œuvre une étude et une observation comparée entre 3 Fablabs français (Bordeaux et Villeurbanne), un Fablab à Ségou (Mali) et un à Yaoundé (Cameroun). L'objectif de cette recherche associant une dizaine de chercheurs principalement en sciences de l'information et de la communication est d'étudier la circulation des savoirs et de voir les modalités de documentarisation de l'activité mises en œuvre, par-delà les frontières.

Pour réaliser ce travail, nous nous appuyons sur l'analyse des pratiques informationnelles en contexte (Chaudiron, Ihadjadene notamment) et la théorie de la sémiotique des transactions coopératives (STC) de Manuel Zacklad. Parmi nos hypothèses, nous tentons de voir si, dans des aires linguistiques francophones mais culturellement différentes, les modes de structuration, d'organisation et de circulation des savoirs restent proches, transférables et communs. Le mode de recueil des données repose sur un croisement de trois méthodes à savoir : des entretiens semi-directifs de makers et de médiateurs de Fablabs, des entretiens semi-directifs en contexte auprès de (jeunes) usagers, enfin, l'analyse-expertise des systèmes d'information de ces fablabs par les makers eux-mêmes, en travaillant au catégorisation des natures de ressources.

Parmi les tendances que nous exposerons à l'occasion de la communication de Bucarest, nous présenterons les principaux phénomènes de documentarisation en jeu, en examinant les natures et types de documents d'autorité qui se mettent en œuvre entre les Fablabs et leurs makers, les types et modèles dominants de communication engagée au sein et à l'extérieur des Fablabs, enfin, la fonction de levier de ces tiers-lieux et des scénarii engagés vers des savoirs et méthodes académiques. Pour conclure, nous aborderons la question de l'émergence d'une culture informationnelle commune par-delà les aires géographiques, où la langue bien qu'adaptée reste un vecteur commun à l'ensemble des makers et de leurs publics.



LUICA Larissa

*Université de Bucarest
(Roumanie)*

NECULA Simona

*Université de Bucarest
(Roumanie)*



Traduire la littérature francophone contemporaine : enjeux et défis pour la Roumanie

Si à cette question des transferts culturels on superpose la francophonie littéraire, on aurait tendance à croire que le résultat devrait être mieux délimité et relativement facile à étudier. Mais les littératures francophones se sont construites au fil du temps à la fois par opposition à la littérature française et, en même temps, en essayant à s'y intégrer. Que l'on parle de la littérature belge, québécoise, antillaise, maghrébine ou de l'Afrique subsaharienne, les spécificités locales (linguistiques, culturelles, stylistiques, etc.) transparaissent, volontairement ou non, entre les lignes des récits en provenance de ces aires. Certes, si pour certains écrivains l'utilisation du français comme langue d'écriture et, par conséquent, de première diffusion des œuvres, est un choix plus naturel, étant leur langue maternelle, les écrivains originaires des anciennes colonies françaises ont un rapport à la langue française qui va d'une promesse de liberté à un véritable esprit frondeur.

A travers cette communication, nous nous intéresserons à quelques-unes des œuvres littéraires primées ces dernières années par le Prix des Cinq continents de la Francophonie. Ces œuvres, venant de tous les horizons francophones, font, depuis quelques années, l'objet des traductions en roumain, financées généralement par l'OIF. Notre regard sera divisé entre, d'une part, une analyse textuelle de ce que ces traductions « transfèrent » au niveau culturel et comment la littérature véhicule des problématiques qui, autrement, seraient plus difficiles d'accès au public roumain ; quelles sont donc les difficultés de la transmission des informations culturelles auxquelles le traducteur se heurte (un français « contaminé » par d'autres langues, par exemple). D'autre part, nous essayerons de voir quelles sont les stratégies, disons politiques, qui soutiennent ces traductions de la part des instances de la Francophonie institutionnelle : s'agit-il d'une volonté altruiste de faire connaître des écrivains et des œuvres au public roumain ou bien veut-on en faire une arme, plus subtile mais tout aussi fiable, de lutte contre la régression de la francophonie en Europe Centrale et Orientale et contre la hégémonie de l'anglais ?



N'DOLY Adouobo Christophe

***Université Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)***

Les logiques sociales¹ des transferts culturels français en Afrique : cas de l'implantation de l'Institut Français en Côte d'Ivoire (IFC) et de l'antenne AUF à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Tout comme la science dans ses différentes composantes (mathématiques, économie, technologie, médecine, physique,...), la culture est aussi un levier de développement économique et social. Aucune nation, quel que soit ses potentialités, ne peut prétendre se développer, si elle n'accorde aucune importance à sa culture. L'UNESCO fait remarquer à ce titre, que «la culture nourrit les capacités et les valeurs humaines. Elle est donc un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations ». En le disant, elle promeut la culture dans le procès du développement. Porteuse d'identité, la culture véhicule des schèmes, des valeurs et des croyances qui déterminent la conscience collective d'une société. Ces traits culturels sont des supports de la pensée et de l'action humaine. La langue, une des composantes de la culture est utilisée à ces fins. Moyen d'expression et de communication, elle sert d'instrument de politique de développement depuis des siècles dans les vieilles civilisations occidentales. Par exemple, l'Angleterre utilise son Anglais, l'Allemagne utilise son Allemand, l'Espagne utilise son espagnol, la France utilise son français. Bref, les exemples ne manquent pas. Le dernier cité retient notre attention. Cinquième langue mondiale par le nombre de ses locuteurs (plus de 300 millions de personnes), après l'anglais, le mandarin, l'espagnol et l'arabe, le français s'est imposé comme une langue stratégique dans la géopolitique internationale. Il est parlé dans 112 pays et territoires repartis à travers les cinq continents. Toutefois, cette langue est fortement concurrencée par les autres du fait du multilinguisme répandu à l'échelle mondiale. Ainsi, pour sauvegarder et pérenniser les acquis de cette langue, la France déploie des stratégies de résilience par des transferts culturels dans le monde. Sur le continent africain et particulièrement en Côte d'Ivoire, ils se matérialisent par l'implantation de l'IFCI et d'une antenne AUF à Abidjan. Cependant, leur présence est diversement interprétée dans le paysage ivoirien.

La présente communication vise donc à analyser les logiques sociales qui sous-tendent ces transferts culturels français en Côte d'Ivoire.

A l'issue des entretiens exploratoires réalisés en septembre 2022 auprès de 6 agents de l'IFC et de l'antenne AUF, 25 usagers de ces structures et 20 enseignants-chercheurs, trois résultats provisoires se dégagent. Premièrement, la présence de l'IFCI et de l'antenne AUF d'Abidjan répond au besoin de promouvoir et valoriser la langue française et la francophonie au regard des enjeux géopolitiques. Deuxièmement, ces transferts culturels sont considérés comme des relais de l'impérialisme culturel français en Côte d'Ivoire. Troisièmement, ils sont des instruments de renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la France dans les

domaines de l'éducation-formation et des échanges culturels.

¹ Ce sont les rationalités cachées de l'action humaine qui sont susceptibles d'entrer en contradiction avec la réalité sociale.

Références :

- JOYEUX-PRUNEL, Béatrice (2003), « Les transferts culturels », *Hypothèses*, Editions de la Sorbonne, Vol. 1, no6, pp149-162, DOI10.3917/hyp.021.0149
- LÊ THANH, Khôi (1984), Culture et développement », In: *Tiers-Monde*, tome 25, n°97, pp. 9-28; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1984.3355>
- ESPAGNE, Michel (2012), « La notion de transfert culturel », Revue *Sciences/Lettres* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 01 mai 2012, URL : <http://journals.openedition.org/rsl/219> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rsl.219>



NIWESE Maurice

***Université de Bordeaux
(France)***

De la critique génétique littéraire à la didactique de l'écriture : leviers dans l'identification et dans le développement du déjà-là

Entre la genèse biblique, la génétique de la vie et la critique génétique littéraire, qu'avons-nous de commun ? Prenant pour fil conducteur la notion de genèse, nous souhaitons montrer, dans cette contribution, comment la didactique de l'écriture s'est inspirée des apports de la génétique textuelle exploités d'abord pour analyser des manuscrits d'écrivains, puis ceux des scientifiques, pour cerner et/ou faire évoluer la compétence scripturale des publics de profils diversifiés. Pour cela, nous allons, dans un premier temps, présenter quelques notions clés en lien avec la génétique textuelle ; puis, à partir des exemples tirés de plusieurs contextes (scolaire, universitaire et extrascolaire), nous montrerons, dans un second temps, comment les méthodes, les outils et les notions empruntés à la génétique textuelle constituent une ressource précieuse aussi bien dans l'identification que dans le développement des connaissances et des habiletés en matière d'écriture des sujets scripteurs. Enfin, dans un dernier temps, nous élargirons le débat sur le potentiel que pourrait représenter l'exploitation d'une approche génétique dans l'analyse des écrits produits dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales, voire au-delà.

Par rapport aux axes du colloque, notre communication s'inscrit dans les objets de transfert entre plusieurs disciplines, notamment entre la génétique textuelle et la didactique de l'écriture. Font, entre autres, l'objet de transfert dans ce processus les méthodes (comparaison de plusieurs états ou versions des textes), les notions (dossier génétique, réécriture, opérations de réécriture) ainsi que les outils (usage de certains logiciels spécifiques).

Références :

- Fabre-Cols, C. (2002). *Réécrire à l'école et au collège : de l'analyse des brouillons à l'écriture accompagnée*. ESE.
- Grésillon, A. (2016). *Éléments de critique génétique : lire les manuscrits modernes*. Presses universitaires de France.
- Lafont-Terranova, J. et Niwese, M. (2015). L'apport de la génétique textuelle dans une expérience de formation à l'écriture de recherche. Dans C. Beaudet et V. Rey-Lafay, V. (dir.), *Écritures expertes en questions* (p. 187-198). Presses universitaires de Provence.

OMER Danielle

**Le Mans Université
(France)**

Les premiers transferts linguistiques, en situation professionnelle, de roumanophones émigrés en région francophone belge ou française

Cette étude est menée auprès de roumanophones de Roumanie et/ou de Moldavie en région francophone bruxelloise ou parisienne. Rappelons qu'une part non négligeable de la population en Roumanie comme en Moldavie émigre à l'étranger. Par exemple, le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, pour l'année 2021, indique qu'environ 22% de la population de ces deux pays vit à l'étranger (Nadot, Krimi & al. 2021). Plus précisément encore, j'ai centré mon enquête sur les immigrés roumains/moldaves, diplômés du supérieur. Contrairement aux idées reçues, le pourcentage des diplômés roumains/moldaves du supérieur constitue un pourcentage nettement plus élevé (37%) dans cette communauté que parmi les personnes nées en France (27%), (Ichou & Goujon 2017).

L'enquête, qui s'appuie sur une quinzaine d'entretiens, cherche à savoir quels souvenirs ces personnes émigrées en région bruxelloise ou parisienne conservent de leurs premiers transferts linguistiques lorsqu'elles ont dû échanger en français avec leurs collègues de travail. Quelles étaient les contraintes, les difficultés ou au contraire les facilités ? Quels sentiments éprouvaient-elles ? Quels souvenirs précis, quelles anecdotes leur sont restés ? La langue anglaise jouait-elle un rôle ? Et la langue roumaine ? Ainsi l'(in)sécurité linguistique exprimée (Feussi & Lorilleux 2020) pourra-t-elle être caractérisée, voire typologisée, du moins dans le souvenir qu'il en reste chez les personnes concernées, et comparée par elles avec l'état présent.

Références :

Feussi, Valentin & Lorilleux, Joanna (dir.), (2020). *(In)sécurité linguistique en francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaires*, Paris : L'Harmattan.

Ichou, Mathieu, Goujon, Anne & l'équipe de l'enquête DIPAS (2017). « Le niveau d'instruction des immigrés : varié et souvent plus élevé que dans les pays d'origine », *Population & Sociétés*, n°541, 1-4.

Nadot, Sébastien, Krimi, Sonia et al. (2021). *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les migrations, les déplacements de populations et les conditions de vie et d'accès au droit des migrants, réfugiés et apatrides en regard des engagements nationaux, européens et internationaux de la France*. [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cemigrants/l15b4665_rapport-enquete#]



PETIT Laurent

**Sorbonne Université
(France)**

Transfert sciences-société : des modalités à repenser ?

Dans cette communication, nous proposons une réflexion sur les conditions d'un renouvellement des problématiques du transfert de l'expertise scientifique vis-à-vis des médias et de la société civile. Pour cela, nous proposons une réflexion organisée autour de trois questions transversales propres à aider à repenser les modalités d'un transfert entre les sciences et les sociétés.

Question n°1 : Cultures scientifiques et Education aux médias et à l'information (EMI)

L'EMI, champ constitué en France progressivement depuis les années 1960, traite aujourd'hui assez peu de culture scientifique, ou alors sous le seul angle de la diffusion dans les médias d'une information scientifique de qualité. Or, le transfert dans ce domaine ne peut se limiter à la lutte contre les *fake news* en leur opposant des arguments scientifiques. C'est une acculturation aux méthodes de la recherche (des sciences de la nature comme des sciences humaines et sociales) qu'il faut introduire dans le champ de l'EMI.

Question n°2 : Sciences instrumentalisées

Les mécanismes d'instrumentalisation des sciences sont pour certains connus, pour d'autres moins évidents à analyser. Ils ne se limitent pas à des stratégies individuelles que pourraient contrecarrer des comités d'éthique généralisés. En s'inspirant des travaux récents en sciences humaines et sociales sur les groupes de pression, il s'agirait de comprendre dans plusieurs secteurs (agriculture et alimentation, édition, éducation, numérique, etc.) comment fonctionne précisément le « champ organisationnel » institué pour interférer dans les débats scientifiques et leur résonance médiatique.

Question n°3 : Sciences et débat public

À l'heure d'une médiatisation généralisée et accélérée des questions dans laquelle les médias d'information traditionnels ne jouent plus nécessairement le rôle principal, les sciences se doivent de repenser leurs modalités d'intervention dans le débat public, voire penser par elles-mêmes les conditions d'une mise à l'agenda de questions scientifiques de portée générale. Pour atteindre cet objectif, la communauté scientifique doit s'engager collectivement dans une réflexion sur les conditions de possibilité d'une expertise désintéressée et sur les conditions d'une participation des citoyennes et citoyens au processus scientifique lui-même.

La communication s'achèvera par la proposition de modalités d'action réunissant des universitaires de plusieurs disciplines et des partenaires de la société civile (acteurs politiques, associatifs, médiatiques, culturels et socioéconomiques...), à même d'élaborer collectivement des réponses nouvelles à cette question stratégique du transfert sciences-sociétés.

PETIT Mélanie

**Université Bordeaux Montaigne
(France)**

Transfert de connaissances académiques
et point de vue : le cas des dictionnaires
spécialisés

Je m'intéresse dans mon travail à l'expression d'une part d'opinion personnelle dans des dictionnaires spécialisés francophones et destinés notamment à des étudiants de première année. L'inadéquation entre l'étiquette « dictionnaire » et le contenu parfois en partie argumentatif que contient ce type d'ouvrage est problématique, le dictionnaire étant dans l'opinion considéré comme garant d'objectivité. Pruvost (2006) nous apprend par ailleurs que « le choix de la dénomination de « *dictionnaire* de spécialité » ou d'« *encyclopédie* d'un domaine » demeure souvent très aléatoire. »

A travers la présentation d'extraits d'ouvrages imprimés ou numériques relevant de différentes disciplines (droit, économie, linguistique...) et publiés ces vingt dernières années, je m'attacherai à montrer quels sont les indices de l'expression d'un point de vue (lexicaux, formels, bibliographiques...) et la façon dont on pourrait reformuler les propos subjectifs de manière plus référentielle tout en respectant les contraintes imposées tant par la dimension matérielle (nombre de pages...) que numérique (canevas imposé...). A titre d'exemples d'expression d'opinion que l'on peut rencontrer dans ces ouvrages, je mentionnerai les extraits ci-dessous tirés pour le premier d'un dictionnaire en droit imprimé et pour le second d'un dictionnaire numérique en économie :

(1) « Les grèves à répétition de la SNCF ont probablement été à l'origine du dispositif de l'alarme sociale »

(2) « Cette situation fut problématique dès son origine. Aujourd'hui, elle est tout simplement intenable. »

A propos de l'absence de concertation entre spécialistes d'un domaine et lexicographes et dont le résultat rejaillit sous la forme de marques de points de vue, Trouillon (2010) signale que « ce couplage, rare en vérité, est le dispositif idéal ».

Enfin, je consacrerai une partie de mon travail à montrer en quoi l'outil numérique favorise la propagation des points de vue (par l'orientation de la navigation notamment).

Mon étude se veut contrastive à plus d'un titre car j'entends mettre en parallèle des éditions différentes d'un même ouvrage lorsque plusieurs éditions existent, des dictionnaires différents mais relevant d'une même discipline, des dictionnaires s'inscrivant dans des disciplines différentes et enfin des dictionnaires publiés dans différents espaces francophones (France et Québec).



PIEROZAK Isabelle

*Université de Tours
(France)*

Francophonies, diversité du français et des langues, appropriation : ce que change la réception

Cette communication vise à reconsidérer la notion d'« appropriation », telle qu'elle est classiquement envisagée en sociolinguistique et didactique des langues. Pour ce faire, et après les rappels d'usage en ce qui concerne ces emplois, la réflexion épistémologique proposée s'appuiera sur le vaste héritage phénoménologico-herméneutique, qui puise, dès le début du 19^{ème} siècle, chez Humboldt, passe par Heidegger jusque Gadamer,

et enfin se diversifie encore à l'orée du 21^{ème} siècle, notamment avec Derrida. Ces apports historiquement anciens présentent l'intérêt d'être plus récemment mobilisés dans les champs disciplinaires pré-cités.

Historiquement, la linguistique a en effet été propulsée au 20^{ème} siècle, en termes de « science pilote des SHS », eu égard à une scientificité ancrée dans le positivisme, et sans cesse, depuis lors, débattue. Nous verrons en quoi les apports phénoménologico-herméneutiques, précédemment énumérés, qui permettent de penser la notion de « réception » à nouveaux frais ainsi que ses tenants et aboutissants (quant à la compréhension, l'altérité, l'expérience ou l'historicité), dynamisent ces débats, en particulier pour ce qui concerne l'« appropriation » et les termes régulièrement associés (« transfert », etc.).

Ces réflexions seront appuyées sur des récits de vie, menés dans le cadre d'un programme impliquant en particulier des enseignant.e.s de FLE/S, en France comme à Maurice, en début comme en fin de carrière¹. Il s'agit là d'éléments qualitatifs, qui adressent à la recherche de nombreuses questions, que le RGPD (règlement général de la protection des données) a permis de rendre particulièrement saillantes. Grâce à ces récits, nous verrons en quoi adopter une approche par la réception change la donne, et justifierait épistémologiquement un autre emploi que celui d'une appropriation pensée depuis l'angle de la production, en matière de diversité linguistique et culturelle. L'un des enjeux, au plan éthique et politique, est précisément d'envisager autrement les dynamiques francophones en jeu.

¹ Intitulé du programme, mené sur 2 ans (2020-2022), avec le Mauritius Institut of Education : Récits de vie et langues : enjeux pour la formation des enseignants de français et de langues.

Références :

- BLANCHET, P., CALVET, L.-J. et ROBILARD, D. de, éd.s, 2007, *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, L'Harmattan / LESCLaP, Paris.
- GUEUNIER, N., GENOUVRIER, E. et KHOMSI, A., 1978, *Les français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Champion, Paris.
- DERRIDA, J., 1996, *Le monolinguisme de l'autre*, Galilée, Paris.



SAMBA Adja Coumba Gn.

**Université Paris 1 Sorbonne
(France)**

Le transfert des normes internationales et leur effectivité dans les pays francophones d'Afrique Subsaharienne: L'exemple des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) au Sénégal.

L'OIT a pour mission d'établir des normes internationales, d'élaborer des politiques et de concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent dans le monde. L'organisation compte 187 Etats Membres dont la totalité des pays francophones d'Afrique Sub-saharienne.

Tout comme les autres pays sub-sahariens, l'application des conventions de l'OIT dans le contexte sénégalais soulève plusieurs obstacles. En guise d'exemple, on peut noter les obstacles liés à la mise en œuvre tels les problèmes d'articulation entre *soft law* et *hard law*, à la représentativité et aux sanctions en droit international.

De plus, même si le transfert des conventions internationales est un sujet peu développé en Afrique, il ressort de la doctrine qu'il n'existe de norme qui puisse être simplement transposée d'un pays à l'autre sans risque de difficultés d'effectivité. À titre d'exemple, les conventions n°138 et n°182 relatives respectivement à l'âge minimum d'admission à l'emploi et à l'interdiction des pires formes de travail des enfants sont ratifiées par le Sénégal, pourtant, le travail des enfants demeure persistant à travers le fléau des enfants *talibés (Mendiants)* et des travailleurs domestiques.

Il en est de même avec la recommandation n°204 de l'OIT qui prévoit que le cadre de la transition vers l'économie formelle, les Membres devraient étendre progressivement la couverture de l'assurance sociale aux personnes opérant dans l'économie informelle. Cependant, dans le contexte sénégalais où l'économie est dominée par l'activité informelle, les travailleurs informels ne bénéficient d'aucune protection sociale.

Cette communication a pour objectif de démontrer que malgré les mécanismes de mise en œuvre et de contrôle des institutions étatiques (justice, administration du travail, organisations des travailleurs) et des organes de l'OIT (commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, commission de l'application des normes de la conférence), l'application des conventions de l'OIT au Sénégal se heurte à divers obstacles liés au niveau de développement et aux pesanteurs socio-culturelles.

La complexité du sujet nous amène à adopter une approche interdisciplinaire alliant des méthodes qualitatives et quantitatives.



SAWADOGO Brakissa

**Université Bordeaux Montaigne
(France)**

Communiquer la crise : francophonie des heurts sociopolitiques et sécuritaires au Burkina Faso

Après être devenue une République au sein de la communauté française en 1958, le Burkina Faso accède à l'indépendance le 5 août 1960. Depuis, plusieurs régimes démocratiques et d'exception se sont succédé dans la gestion du pouvoir d'Etat. De 1960 à 2022, nous observons une considérable instabilité sur les plans politique et sécuritaire.

Le drame que vit le peuple burkinabè est reflété par la langue et le discours, et ce de manière spectaculaire notamment lors des deux derniers coups d'Etat, qui ont eu lieu en moins d'une année. Nous assistons à l'émergence de néologismes, entre autres en langue française, qui disent une société en pleine crise ; d'où la présente réflexion, qui s'inscrit dans le cadre de la sociolexicologie telle que décrite par CHANSOU Michel (1982). Si l'objectif de l'auteur est de décrire les facteurs sociaux, économiques, politiques et linguistiques qui ont entraîné le développement des terminologies, le nôtre est de :

1. Identifier les procédés de création de ces mots / praxèmes en tenant compte de leur contexte sociopolitique et sociolinguistique (LABOV William, 1976);
2. Mesurer la diffusion de ces néologismes, au niveau de la presse écrite (papier ou électronique) et plus en général dans le discours public au Burkina Faso ;
3. Tenter une évaluation de leur « succès », moyennant des relevés statistiques (approche quantitative) et des approfondissements qualitatifs.

Les réponses à ces questionnements nous permettront de mieux comprendre les fonctions que ces néologismes ont dans la sphère de la communication et de vérifier en particulier s'ils font l'objet de transfert culturel, en circulant en francophonie. Si tel est le cas, nous tâcherons de vérifier s'ils ont été adoptés par ailleurs en accompagnement d'autres crises sociopolitiques.

Références :

- CHANSOU Michel. (1982). L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950-1994); Vol. Etude de sociolexicologie. Paris, H.Champion, 2003; un vol.in-8°.
- LABOV William. (1976). Sociolinguistique. Paris, Minuit.
- LAURIAN Anne Marie. (2003). La langue libérée : Études de sociolexicologie, Peter Lang, ECvol.3°.
- SABLAYROLLES Jean-François. (2000). La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes ; Paris : Coll. « Lexica mots et dictionnaires », Champion.

SORIN Stan

**Université de Laval
(Canada)**

La « mise en Histoire » à l'aube des littératures francophones. Quand la littérature supplée l'histoire

Dans le sillage des Lumières, à partir du XIX^e siècle, en Europe occidentale et en France notamment, le discours sur le passé devient chasse gardée d'une « science historique » qui tâche de se délimiter chemin faisant de sa compagne depuis toujours, la littérature. Son importance au siècle des nations est telle qu'on l'affubla parfois d'une majuscule : l'Histoire. Elle sert, il est vrai, à légitimer le partage du monde entre « nations historiques » et « peuples sans histoire ». C'est dans ce contexte qu'apparaissent les littératures francophones dont les figures tutélaires – tels Charles De Coster, C.F. Ramuz, Aimé Césaire et Kateb Yacine – s'intéressent à certains événements et aspects du passé collectif boudés ou biaisés par « l'Histoire », s'acquittant ainsi d'une tâche d'historiens de substitution.

Par une démarche tenant de l'analyse du discours appliquée aux textes et paratextes littéraires, je montrerai que les auteurs fondateurs des littératures francophones se sont donnés pour tâche dès leurs débuts (mon corpus va de 1860 à 1960) d'apporter des lectures alternatives du passé questionnant au passage « l'histoire officielle » et « le roman national » français. Je montrerai par ailleurs que les points sur lesquels portent leur critique (temporalité linéaire, vision évolutionniste monolithique de l'histoire humaine, etc.) correspondent aux critiques apportées ultérieurement à « l'Histoire » par la génération de la « nouvelle historiographie » (cf. *Faire de l'histoire*, Jacques Le Goff et Pierre Nora) à partir des années 1970.

La littérature et l'historiographie partagent en effet, pour ce qui est du discours sur le passé, une évolution discursive conjointe où les transferts s'opèrent non seulement sur le terrain des objets transférables (notions, concepts, etc.) mais portent également sur les fonctions socio-culturelles que ces disciplines endossent à une certaine époque.

Références :

- Michel Foucault, *L'ordre du discours (1970) dans Œuvres II*, Paris, NRF (Pléiade), 2015.
- Michel De Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard (Folio - Histoire), 1975.
- Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Éditions du Seuil (Points / Essais), 2000.



STAN Ana-Maria

***Université Babeș-Bolyai
(Roumanie)***

Le géographe Emmanuel de Martonne et ses disciples – un exemple de transfert des savoirs entre francophilie et francophonie

L'année 2023 marque le 150e anniversaire de la naissance du géographe français Emmanuel de Martonne (1873-1955), un scientifique qui a profondément influencé le développement de la géographie à la fois en France et en Roumanie.

Notre intervention se propose d'analyser sa personnalité sur plusieurs volets. On s'intéressera évidemment à son propre parcours d'universitaire et de chercheur en géographie physique, en ethnographie et en géopolitique, mais, de l'autre part, on envisage surtout à mettre en lumière les résultats qu'il a eus dans sa capacité de créateur d'une école scientifique de géographie. Par l'entremise du travail de plusieurs de ses disciples – tels Robert Ficheux et Geneviève Vergez-Tricom – nous allons déchiffrer certaines stratégies de transfert des savoirs et les moyens de tisser des liens francophiles et francophones entre savants. Le processus de transformation d'un terrain physique, tangible (voire des zones géographiques roumaines) en champs de recherche pour les spécialistes locaux et internationaux sera au cœur de nos interrogations.

Références :

Gavin Bowd – *Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873-1955)*, L'Harmattan, Paris, 2012.

Numa Broc – « Géographie au féminin: les premières collaboratrices des Annales de Géographie (1919-1939) » in : *Annales de Géographie*, t. 110, n°618, 2001, pp. 175-181.

Dan Er. Grigorescu – « Monsieur Ficheux » in : *Geographia Napocensis*, VIe année, no. 1, 2012, pp.



YAO Kouadio Christian

**Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)**

Le nouci : une tropicalisation opportuniste
de la langue français en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire regorge d'une soixantaine de groupes ethniques qui, à la faveur de la colonisation, se sont rapprochés dans un élan de solidarité sociale, économique et culturelle afin de faire vivre leur appartenance à une nation commune. Ce qui a occasionnellement facilité la création, au-delà de la langue française dont les caractéristiques normatives sophistiquées ne facilitent pas son accès à tous, une nouvelle expression langagière locale : le nouci. En effet, le nouci a vu le jour au début des années 70 chez les bris et les ziguéhis¹ avant de prospérer dans toute la société ivoirienne. C'est un sociolecte opportuniste et révolutionnaire de par sa propension à faciliter des connexions amicales, commerciales et parfois de voyous en défiant la syntaxe de la langue française. C'était pourquoi il avait été discrédité et classé comme langage des délinquants. Mais, le dénigrement n'a fait que dynamiser sa popularité jusqu'au-delà des frontières de la Côte d'Ivoire. L'Académie française et la Francophonie ont commencé à regarder de près cette autre forme créolisée du français en admettant ses premiers mots dont "s'enjailler", "boucantier", "brouteur" dans le dictionnaire français. Mais, cela suffit-il à faire du nouci, un dérivé digne du français ? N'y a-t-il pas nécessité de juger le nouci à son utilité plutôt qu'à ses caractéristiques syntaxiques ? Le but principal de cette communication est de montrer, à partir d'une approche analytique basée sur des expériences vécues, que le nouci est une création linguistique d'une grande importance au regard de la vitalité dynamique qu'il communique à toute la société ivoirienne sur les plans économique, culturel et politique. Aussi faudra-t-il montrer que les expressions bafouillées et les concepts mutants qu'il utilise régulièrement en marge de l'élégance syntaxique de la langue française peuvent faire l'objet d'études approfondies en vue de les stabiliser et en faire un dérivé crédible du français au profit du soutien de la renommée de la Francophonie.

¹ Les bris et les ziguéhis sont, dans le langage nouci, les bad-boys des ghettos abidjanais.

Références :

GUÉBO Josué, 2016, *Dictionnaire des mots et expressions du français ivoirien*, Paris, L'Harmattan.
BOHUI Djédjé Hilaire, 2013, *Petit recueil d'ivoirismes*, Paris, Publibook. - KOUADIO Kouakou Adou Pierre, 2016, *Étude comparée du nouci étudiantin et du nouci des gares routières*, Paris, Éditions Universitaires Européennes.



ZAHARIA Daniela

***Université de Bucarest
(Roumanie)***

Réseaux, sources et instruments de transfert épistémologique dans le domaine de l'anthropologie historique dans les années 1970-1980 à l'Université de Bucarest

L'anthropologie historique est l'un des domaines qui ont joué un rôle essentiel mais subversif dans la formation de spécialistes des sciences de l'antiquité à l'Université de Bucarest dans les années 1970-1980. Dans le contexte d'un double contrôle idéologique, qui associait l'appel souvent purement formel au dogme marxiste à un traditionalisme nationaliste de plus en plus virulent, la modernisation de la réflexion historique s'est produite surtout dans le domaine de l'histoire de l'Antiquité et du Moyen Âge en raison de divers contacts avec l'environnement historiographique français. Cet effet est dû à l'activité d'un petit groupe d'historiens, professeurs de l'Université de Bucarest, la plupart partiellement formés en France à la fin des années 1960, qui ont introduit des spécialités telles que l'anthropologie historique ou l'histoire de l'imaginaire et des mentalités à l'Université de Bucarest. L'appel à une réflexion liée aux différents courants et tendances historiographiques français s'est produit sans l'affirmation officielle - voir publique - de cette relation et sans l'utilisation ouverte du nom des domaines respectifs. Situé dans l'espace gris de la pratique non officielle, ce transfert a abouti à la formation d'une école d'anthropologie historique de l'Antiquité, mais en même temps a longtemps maintenu les confusions épistémologiques et a limité l'effet intellectuel de cette approche dans l'historiographie roumaine. Dans l'intervention que nous proposons, nous explorerons les canaux les plus importants de ce transfert subversif de la réflexion historiographique: les relations professionnelles du personnel enseignant avec les institutions et les collègues français, la bibliographie de référence des principaux cours du programme d'étude dans les décennies 1970-1980, les concepts et les interrogations historiographiques reflétés dans les recherches et les publications des universitaires respectifs.

ZRIBI (BOUAOUN) Téja

Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs de Tunis (Tunisie)

Un bilan des transferts de « Modèles de Développement » de la France vers la Tunisie

On axera notre travail transversalement quant aux différentes perspectives de recherche suggérées. Dans la perspective « objets de transferts » nous opérons pour les transferts de « Modèles de Développement ». Ces derniers impliquent d'évoquer les « acteurs du transfert » donc l'exportateur et son importateur. On identifiera l'exportateur comme la France, ancienne puissance coloniale et économie développée. L'importateur serait le Maghreb avec l'accent mis sur la Tunisie, dont la France reste le principal partenaire commercial (balance commerciale) et le principal investisseur international (investissements directs et de portefeuille). Enfin, le dernier axe invoqué serait celui de la réception de ces transferts par la Tunisie et des vecteurs de transfert qui jusqu'à la révolution du « Jasmin » de 2011 se cantonnaient aux institutions publiques.

Une investigation relativement exhaustive sur les transferts de politiques publiques par la France aux pays du Sud existe (Delpuch, 2008). Mais notre attention sera plutôt retenue par les programmes d'appui aux politiques d'aménagement et de développement économique des pays du Maghreb menés par la France.

Trois étapes successives peuvent être dénombrées chronologiquement dans les transferts de politique de développement de la France vers les pays du Maghreb (Landel, 2011). Tout d'abord le rattrapage industriel suite aux indépendances avec l'application du concept des « industries industrialisantes » (Destanne de Bernis, 1971). Puis le concept de « développement local » né aux alentours des années quatre-vingt et qui ambitionnait d'aider les régions en difficultés que les planifications nationales négligeaient. Mais l'on retiendra surtout le concept de « développement territorial » qui repose sur la construction de ressources « spécifiques » aux territoires portant la marque de leur histoire et de leur identité et pouvant donner lieu à de nouvelles activités et produits.

L'objectif serait un bilan économique (que l'on peut entrevoir comme mitigé) de ces transferts, à savoir si ces modèles ont réussi à impulser la dynamique de croissance et de développement qui elle-même débouche sur la dynamique de l'emploi et donc de la sédentarisation des jeunes. Pour ce faire une analyse rétrospective basée sur les rapports en ligne des Institutions et Organisations Internationales (FMI, Banque Mondiale, OCDE etc.) et des administrations tunisiennes serait menée.

Références :

- Destanne De Bernis G., 1971, « Les industries industrialisantes et les options algériennes », *le Tiers-Monde en l'an 2000*, pp 545-563 ;
- Delpuch T., « *L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art* », Questions de recherche, 27 ;
- Landel P.A., 2011, « L'exportation du développement territorial vers le Maghreb, du transfert à la capitalisation des expériences », *l'Information géographique*, 2011/4, pp 39-57.

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE



Giovanni
Agresti



Mokhtar
Ben Henda



Farid
Boumediene



Mariella
Causa



Philippe
Claret



Etienne
Damome



*Oumou Salam
Tardieu Deme*



Martine
Derivry



Artan
Fuga



Fabrice
Hourquebie



Dragos
Jipa



Maryan
Lemoine



Anne-Sophie
Lia



Vincent
Liquete



Régis
Malet



Petru
Negura



Maurice
Niwese



Vojislav
Pavlovic



Mélanie
Petit



Antony
Todorov



Florin
Turcanu

COMITÉ D'ORGANISATION



Giovanni
Agresti



Laurence
Canto



Philippe
Claret



Oumou Salam
Tardieu Deme



Dragos
Jipa



Larissa
Luica



Simona
Necula



Maurice
Niwese



Florin
Turcanu



<https://francophonea.fr/>



FrancophoNeA@u-bordeaux-montaigne.fr



FrancophoNéA Université Bordeaux Montaigne
Bureau MLR 036, Domaine universitaire,
19 esplanade des Antilles,
F-33607 PESSAC Cedex



Rejoignez nous ! 

